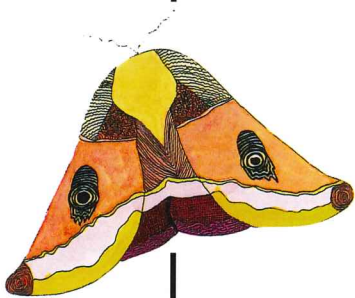


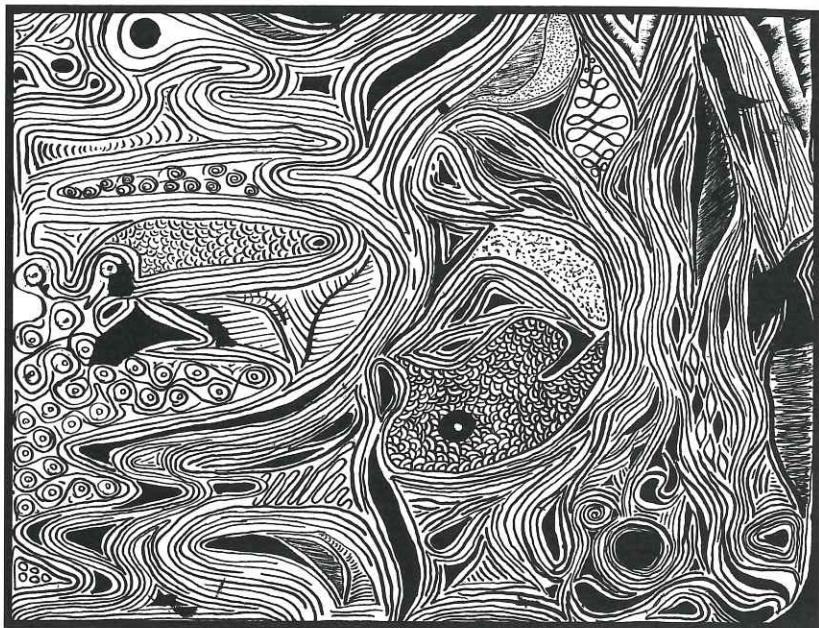
n°92
août
2002



Les Infos
du
Belluard

Ne pas oublier de
prendre les "Infos du
Belluard" le premier
jour de classe!

"Dessin à l'encre de Chine"



Dessins réalisés par des élèves de 2^{ème} année, sous la conduite de M. Alexandre Gicot (voir aussi en pages 29 et 34).



En pages de
couverture:
"Les insectes"

Dessins réalisés par des
élèves de 1^{ère} année, sous la
conduite de Mme Catherine
Haas: observation et esquis-
ses d'insectes, réalisation à
l'encre de Chine et coloration
à l'aquarelle.

Les Infos du Belluard

août
2002

Bulletin d'information
destiné aux élèves et aux parents des
élèves du

CYCLE
D'ORIENTATION
DU BELLUARD

Derrière-les-Remparts 9
1700 Fribourg

Tél : 026 347 18 50

Fax : 026 347 18 59

E mail : cobelluard@bluewin.ch

www.co-belluard.ch

Rédaction

L. Gurtner, Th. Kneuss, S. Bourqui,
E. Darbellay, J. Oeuvray,
M.-Cl. Python, R. Schuwey
et plusieurs élèves.

Mise en page
et composition
M.-J. Chanez

Photos
J.-B. Leibzig et autres

Lecture
R. Schuwey

Parution:
trois fois par année scolaire
août, mars et juillet

Tirage:
1050 exemplaires

Impression
Imprimerie Fragnière SA
Fribourg

Sommaire

n° 92

Editorial

Eduquer ou instruire?

Editorial 1

Réflexions

- A lire, à la rentrée 2
Education générale 3
L'humanisme 29

Organisation de l'école

- Dans l'école, qui *fait* quoi 4
Orientation professionnelle:
soirées d'information 2002 - 2003 14
Les maîtres de l'école 15
Règles de vie éducative 16

Vie de l'école

- Carnet de route 14
Au jour le jour 18

Activités culturelles

- Bibliothèque
Quelques coups de coeur 24
Au programme de l'année 32

Travaux d'élèves

- Photographie
La cathédrale de Fribourg 17
"Dépassées par leur rêve" 26
Bande dessinée 27
Une 10^{ème} année linguistique 28
Dessins
Travaux à l'encre de Chine 29/34

Humour

- Des gags 13/23/31

Fiches d'inscription 35

Fameux dilemme s'il en est que celui-ci! Toujours d'actualité et pas plus facile à résoudre aujourd'hui que hier. C'est même tout un programme! En cette rentrée scolaire, je vous propose d'y réfléchir quelques instants.

Prenons d'abord le second terme, *instruire*. Il désigne la mission fondamentale de l'école: transmettre des connaissances. En gros, tout le monde s'accorde à reconnaître là le métier de base de l'école: assurer la maîtrise du français, notamment de ses activités phares, lecture et écriture, favoriser l'étude d'autres langues, des mathématiques et de bien d'autres choses encore.

Il y a évidence sur les intentions. Dans la mise en œuvre, ce n'est pas toujours aussi simple. On ne peut pas, par exemple, élaborer des programmes sans faire des choix ou sans dégager des priorités. L'introduction de l'anglais en 1^{ère} année cet automne n'échappe pas à la règle. L'exercice périlleux de l'écriture d'une grille horaire non plus! Et que dire des méthodes d'apprentissage ou de l'utilisation plus généralisée de l'informatique? Mais enfin, même si les manières de s'y prendre divergent parfois, il y a accord sur le fond.

Le premier terme de l'alternative, *éduquer*, nécessite une approche bien différente, moins formelle et moins structurée. On ne peut pas décréter, par exemple, que le lundi de 7h40 à 8h30, on va "faire" de l'éducation! C'est tout au long de l'année qu'il faudra sensibiliser les élèves aux valeurs fondamentales: mieux se connaître soi-même, vivre en meilleure harmonie avec les autres, mieux respecter les droits et les devoirs de chacun (voir à ce sujet les règles de vie éducative présentées en page 16).

Notre école, comme d'autres, s'efforce de souligner ces valeurs et de réserver, pour cela, des moments privilégiés: un temps consacré chaque semaine à la rencontre du maître de classe et de ses élèves, des séances d'information, les réunions des délégués des élèves, des actions de prévention face aux diverses formes de toxicomanie, pour lesquelles des documents pédagogiques serviront désormais de balisage... La vie du quotidien de l'école, comme l'étude des différentes disciplines offrent également de multiples occasions d'éducation. De plus, le *Concept d'Education Générale*, élaboré sur le plan cantonal (voir présentation synthétique en page 2) donne désormais un cadre à ce domaine, assorti de plusieurs pistes d'activité.

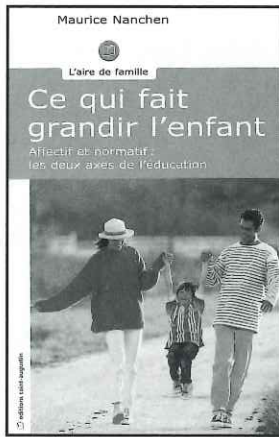
Au bout du compte, toutes ces démarches sont censées apporter en faisceau des réponses à la question initiale *éduquer ou instruire*. Nous proposons d'en modifier les termes: ce serait plutôt *éduquer et instruire*, voire *éduquer en instruisant*.

Mais, pour atteindre cet objectif, il est indispensable que nous puissions compter, tout au long de l'année, sur la collaboration et le soutien des parents.

Léon Gurtner



À lire, à la rentrée



Selon Maurice Nanchen, les enfants d'aujourd'hui manquent d'un *bagage normatif* suffisant. Depuis trois décennies, on a tourné le dos à l'éducation ancienne, basée sur la contrainte et l'irrespect, pour développer une relation à l'enfant axée sur son écoute et son épanouissement. On croyait que plus un enfant recevrait, plus il saurait donner. Il n'en est rien: on s'aperçoit qu'à force de vouloir s'ajuster à ses besoins, on a créé un être fragile, incapable de résister à une frustration quelconque. Selon ce psychologue, l'incivilité et la violence des jeunes résultent aussi de l'héritage du bouleversement de mai 68, caractérisé par des formules clefs du type *il est interdit d'interdire*. Dans la foulée, de nombreux parents ont ressenti une peine terrible à faire respecter la loi.

Pour grandir, l'enfant a besoin à la fois de *l'axe affectif* et de *l'axe normatif*. Les parents d'aujourd'hui tendent à déléguer le second à l'école et aux autres institutions.

Si l'éducation autoritaire produisait des enfants inhibés et peu sûrs d'eux, l'éducation actuelle crée des *tyrans domestiques*. Ils se comportent comme des consommateurs qui ont sans arrêt besoin de zapper et de bouger.

Le fait de ne plus occuper sa place hiérarchique n'est pas le seul fait de la famille; elle touche aussi l'école, où les enseignants dépensent la majeure partie de leur énergie à créer les conditions de l'écoute. Selon M. Nanchen, il est urgent de trouver un équilibre entre l'affectif et le normatif, à faire respecter la loi à tout prix, sinon les jeunes risquent bien de se soumettre à n'importe quel imposteur.

L'auteur du livre conseille donc aux parents de fixer des règles à respecter et de retrouver leur position hiérarchique, c'est-à-dire de ne pas se mettre au niveau des enfants.

L'hygiène de vie
rythmes de vie
(stress, sommeil)

Les stratégies d'apprentissage

L'aide et les ressources
médiation scolaire
psychologue
structures d'aide

La sociabilité à l'école
coopération
participation, aide

Le langage des médias
lecture de l'image
l'information
internet

La vie de la classe
participation, intégration

L'éducation au choix
préparation aux choix scolaires et professionnels

(Acquisition de stratégies de travail)

- développement personnel
- stratégies d'apprentissages

Les phases de la vie
développement
de l'être humain

Les projets personnels
besoins
idéaux
talents
compétences

L'éducation au développement et à la solidarité

pays émergents
quart-monde
chômage

Les grandes religions
fondements de
notre civilisation
occidentale
dimension
philosophique et
spirituelle

Les sectes
phénomènes de
groupe et
d'appartenance
extrémismes et
sectes

(Éthique, philosophie, spiritualité)

- droits et devoirs de l'enfant
- grands courants de la pensée
et de la spiritualité

Les relations avec les autres
gestion des relations
amis, camarades

La famille
son importance, ses
règles
droits et responsabilités
en tant que membre
d'une famille
futur métier de parents

Concept d'éducation générale

Canton de Fribourg
Partie francophone

L'éducation civique

école participative et citoyenne
droits de l'enfant et de l'homme

L'art, la culture, le patrimoine

manifestations et spectacles
artistiques et culturels
patrimoine culturel du pays

La gestion des conflits

prévention des violences
violence dans les médias

L'interculturalisme

L'égalité

homme-femme
handicaps

L'éducation à la consommation

gestion de l'énergie, de l'eau, de l'air, du sol, des déchets
publicité

(Apprentissage de la vie en société)

- communication
- école participative et citoyenne
- environnement, culture et création artistique

La vie en société

droits et devoirs
savoir-vivre
accueil
respect, tolérance

La communication

écoute active
affirmation de soi

L'éducation routière

L'éducation à l'environnement

bruit
pollution

Le projet de vie

Le suicide

(Promotion de la santé et préventions)

- capital santé
- gestion des risques

Le capital-santé

visites médicales
hygiène physique et mentale
estime de soi

La croissance

éducation sexuelle
SIDA
prévention des abus sexuels et de la maltraitance

Les risques

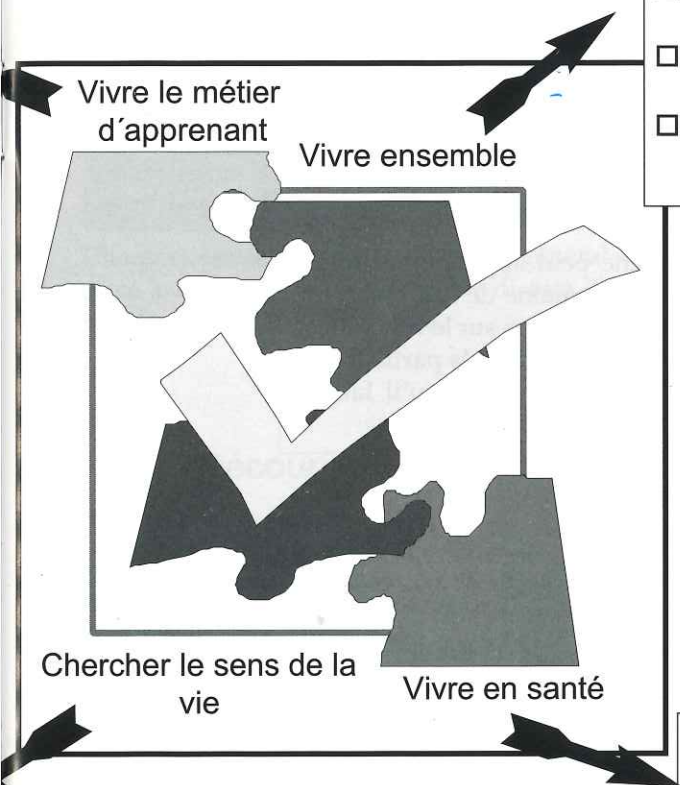
dépendances (tabac, drogues, médicaments)
alimentation de l'écolier (alcool, sucres, anorexie, boulimie)

Le climat scolaire

soin des locaux
du matériel
ambiance de classe et de l'école

Les loisirs

accidents et atteintes à la santé dans le sport, les loisirs, premiers secours



Les auteurs de ce concept
sont Mme Monique Foucart,
MM François Bourqui et
Michel Bussard

Dans l'école, qui fait quoi?

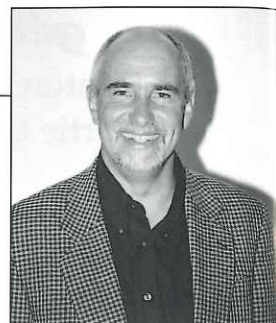
L'encadrement pédagogique

Maître de classe

Le maître de classe a le contact le plus fréquent avec les élèves. A ce titre, il est l'interlocuteur privilégié des parents, car il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de chacun de ses élèves. Il veille aussi à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches scolaires. (Voir liste des maîtres p.15)

Directeur

Chargé de la responsabilité générale de l'école, le directeur a en particulier les attributions suivantes: il est responsable de l'instruction, notamment de l'application des plans d'études, et de l'éducation; il assure la collaboration entre l'école et les parents et il administre l'école.



M. Léon Gurtner

Professeur de branche

Le professeur de branche peut apporter des informations précises dans le domaine de son enseignement et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire. Si l'élève rencontre des difficultés particulières dans telle ou telle discipline, c'est lui qu'il faudra contacter. (Voir liste des maîtres p.15)

Adjoints de direction

Les adjoints de direction partagent avec le directeur les responsabilités de l'école en constituant avec lui l'équipe de direction. Chargés de certaines tâches particulières telles que l'équipement, le matériel, l'établissement de l'horaire, la mise sur pied du programme d'activités culturelles, ils secondent également les maîtres de classe dans la résolution de problèmes plus difficiles que peuvent poser certains élèves. Dans le cadre du contrôle des présences qui leur incombe, les adjoints de direction peuvent être atteints directement chaque matin entre 07h30 et 08h30.

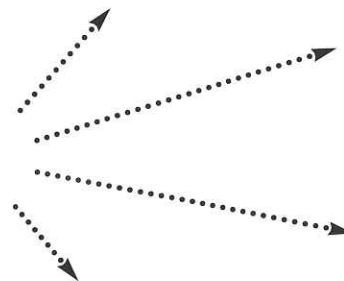


M. Jean-Claude Cuennet
classes de 1^{ère} année
tél. 026/347.18.53



Mme Claudine Perroud
classes de 2^{ème} année
tél. 026/347 18 52

Comment
les joindre?



Secrétariat: tél. 026/347 18 50



M. Théodor Kneuss
classes de 3^{ème} année
tél. 026/347 18 54



M. Gérald Giroud
Villa Cæcilia
tél. 026/322 29 81

Le temps scolaire

Horaire des classes

La durée des leçons journalières est généralement de 50 minutes. L'horaire valorise au mieux les possibilités de concentration des élèves et s'insère dans la grille horaire des transports publics. Après les deux périodes de l'après-midi, le temps libre peut être utilisé pour toute une gamme d'activités périscolaires.

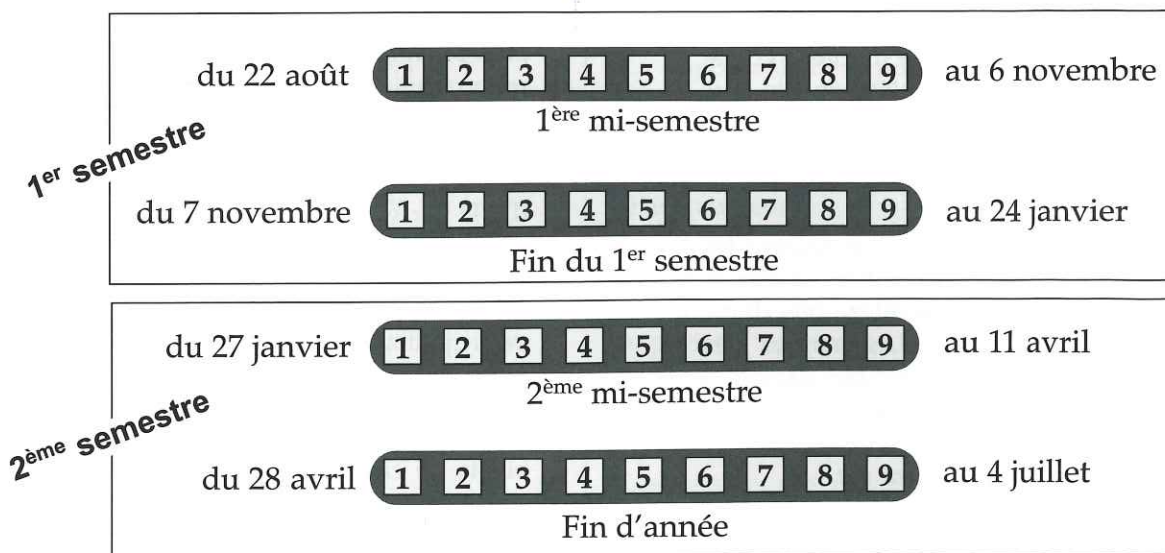
Horaire des cours pour l'année scolaire 2002-2003:

matin		après-midi	
1 ^{ère} heure	07h42 - 08h30	6 ^{ème} heure	13h50 - 14h40
2 ^{ème} heure	08h30 - 09h17	7 ^{ème} heure	14h40 - 15h30
3 ^{ème} heure	09h17 - 10h05	8 ^{ème} heure	15h30 - 16h20
4 ^{ème} heure	10h18 - 11h05	9 ^{ème} heure	16h20 - 17h00
5 ^{ème} heure	11h05 - 11h52		

Chaque journée de travail compte en général sept leçons et se termine à 15h30. Le maître de classe dictera l'horaire de la classe à ses élèves le jour de la rentrée.

Découpage de l'année scolaire

L'année scolaire est divisée en quatre périodes, appelées mi-semestres, au terme desquelles une appréciation sur les résultats scolaires et sur le profil de l'élève est transmise aux parents. Au terme du semestre, soit à fin janvier et début juillet, est remis le bulletin de notes. Le schéma suivant indique le découpage de l'année en quatre périodes ainsi que le nombre de semaines de chacune d'elles.



9 Correspond à une semaine de cours

Calendrier scolaire



Reprise des cours le jeudi 22 août:

9h15: élèves de 1^{ère} année
9h40: élèves de 2^{ème} année
10h00: élèves de 3^{ème} année.

Vacances d'automne:

du samedi 12 octobre 2002
au dimanche 27 octobre 2002.

Vacances de Noël:

du samedi 21 décembre 2002
au dimanche 5 janvier 2003.

Vacances de neige:

du samedi 1^{er} mars 2003
au dimanche 9 mars 2003.

Vacances de Pâques:

du samedi 12 avril 2003
au dimanche 27 avril 2003.

Fin d'année scolaire:

vendredi 4 juillet 2003.

Sont jours de congé:

le vendredi 1^{er} novembre (Toussaint),
le jeudi 29 et le vendredi 30 mai
(Ascension), le lundi 9 juin
(Pentecôte), le jeudi 19 et le vendredi
20 juin (Fête-Dieu).

Lien école - parents

Quelle collaboration?

L'école s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec les parents. Climat de confiance, communication, collaboration profitable: tels pourraient être les mots-clefs définissant les liens qu'elle souhaite établir avec les parents des élèves.

Ces liens prennent plusieurs formes:

- annotations dans l'agenda de l'élève;
- relevé mensuel des résultats scolaires;
- brochure «Les Infos du Belluard»;
- circulaires destinées aux parents;
- rencontres parents-école;
- entretiens individuels.

Réunion des parents des nouveaux élèves

Les thèmes traités lors de cette soirée d'information et d'échange seront les suivants: adaptation à un environnement scolaire différent et intégration dans une nouvelle école, importance d'une méthode de travail, rôle des services auxiliaires, visite du bâtiment, ...

Le directeur, accompagné d'un adjoint, des médiateurs scolaires et des conseillers en orientation, recevra les parents des élèves de 1^{ère} année

**le jeudi 12 septembre 2002
à 20h15,**

à la grande salle de l'école.

Les parents des nouveaux élèves des classes de 2^{ème} ou de 3^{ème} année sont également les bienvenus.

Entrevue avec le maître de classe

Organisée à la mi-semestre, après neuf semaines de travail, cette rencontre donnera au maître de classe l'occasion d'apporter aux parents des renseignements plus précis sur la façon dont l'enfant vit sa scolarité: qualité de l'intégration dans la classe, intérêt pour l'étude, profil scolaire, premiers résultats dans les branches fondamentales.

Dès la fin des cours, le maître de classe recevra les parents dans la salle de classe où travaillent les élèves. Le principe retenu est celui d'un rendez-vous d'une durée de 15 minutes en général. Les maîtres des branches principales seront à disposition des parents si ceux-ci en expriment le vœu (voir fiche p. 35).

Dates de ces rencontres :

le mercredi 13 novembre ou

le jeudi 14 novembre 2002

à l'heure fixée d'entente avec le maître de classe.

Activités à option

Diverses activités sont mises sur pied en dehors de l'horaire scolaire, qui permettent de cultiver l'un ou l'autre talent. L'élève qui le souhaite peut en effet chanter dans un chœur, jouer d'un instrument dans une formation rock, évoluer sur un plateau de théâtre, faire partie d'un ciné-club ou se perfectionner en informatique.

Des informations plus précises sur le déroulement de ces activités seront communiquées au cours du mois de septembre. La rubrique "Au jour le jour" du présent numéro des «Infos du Belluard» relate, entre autres, quelques moments forts liés à ces activités à option.

Le temps

Cinébel

Un ciné-club scolaire? Alors que chacun a la télé, un magnétoscope, voire un lecteur DVD? Quelle idée saugrenue! Mais vous n'y êtes pas! Faux, vous avez tout faux! Vous avez simplement oublié l'essentiel: le plaisir de se retrouver ensemble, entre camarades, après une longue semaine et peut-être une non moins longue journée. Le plaisir de "se faire une toile", de découvrir une œuvre inconnue, ou de revoir un film que l'on a bien aimé, tout seul devant son poste. Tu es intéressé(e)? Alors, dès la rentrée, surveille le panneau Cinébel, laisse traîner une oreille dans la cour, interroge les "vieux", ceux qui savent. Ils te diront qu'avec Cinébel, tu es au septième ciel. Et si tu entres en première, tu recevras une information plus complète en septembre.

Mais sache déjà que, en t'inscrivant à Cinébel, tu pourras participer à huit séances de cinéma (DVD sur grand écran), le vendredi après les cours, de quinzaine en quinzaine jusqu'à ce que le printemps revienne. Et tout cela (presque) gratuitement. Presque, puisqu'une participation de 10 Fr te sera demandée. Ton inscription te donnera le droit de participer aux séances et de recevoir de la documentation; elle te permettra aussi de gagner un des nombreux billets de cinéma qui seront tirés au sort au terme des projections. Alors, n'hésite plus. Car, c'est bien connu, avec Cinébel, la vie est plus belle!

Sports facultatifs

Les élèves de l'école peuvent s'inscrire à une ou plusieurs activités sportives facultatives. Ils participent à la même activité pendant toute l'année ou changent à chaque semestre. Les cours ont lieu généralement entre 12h00 et 13h45, le vendredi, éventuellement à 15h45 pour les tournois inter-classes le mardi ou le mercredi.

Activités proposées

1. Badminton
2. Hockey en salle
3. Basketball
4. Football en salle
5. Handball
6. Volleyball

Un nombre minimum d'inscriptions est nécessaire pour qu'un cours facultatif puisse avoir lieu. L'élève qui s'inscrit est tenu d'y participer durant toute la période du cours. C'est pourquoi la feuille d'inscription doit obligatoirement comporter la signature de l'élève et celle des parents.

Etude surveillée

L'école organise une étude surveillée, dès le mercredi 28 août 2002, chaque soir, de 15h35 à 17h00, du lundi au vendredi.

Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans des conditions de tranquillité. Il n'est par contre guère possible au surveillant d'apporter aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aide sont mises en place.

La participation à l'étude est gratuite. En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance à l'adjoint de direction, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée de l'année scolaire; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents. De son côté, l'école peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants.

Les parents des élèves remplissent à ce propos la fiche se trouvant à la page 35.

extra-scolaire

Bibliothèque

Voir article p. 24



Cours "AppEi"

Les cours de rattrapage scolaire, intitulés "AppEi", sont un appui destiné aux élèves rencontrant des difficultés sur le plan scolaire. Ces cours ont été mis sur pied pour la première fois il y a deux ans. Parallèlement aux solutions d'aide qui existent déjà - explications du professeur de branche, conseils et encouragements du maître de classe, cours de rattrapage collectifs, études surveillées - il est apparu nécessaire d'offrir une structure nouvelle, mieux adaptée aux difficultés spécifiques de chacun.

Inscription: auprès de l'adjoint de direction.

Maxi Beaux-Arts

Plusieurs activités artistiques sont proposées par la Ville de Fribourg aux élèves intéressés des CO et des collèges. Y sont enseignées: la peinture, la gravure, la sculpture, la céramique et la photographie. Chaque atelier est animé par un artiste et pédagogue confirmé. Les cours se déroulent en ville de Fribourg, une fois par semaine entre 16h00 et 18h00. Les bulletins d'inscription détaillés sont à demander au secrétariat de l'école.

Concept

- L'encadrement des élèves du CO est confié à des personnes extérieures à l'école (étudiants, adultes ou retraités).
- Le responsable de l'appui s'occupe de 1 à 3 élèves simultanément, d'une même année scolaire et présentant des difficultés comparables.
- L'élève s'engage par écrit à fréquenter le nombre de séances fixées au départ.
- Un contact entre le responsable de l'appui et le maître de branche et/ou le maître de classe concernés permet de connaître le genre de difficultés rencontrées et de cibler l'aide à apporter.
- Chaque module *AppEi* comprend une dizaine de séances d'appui, à raison de 2 par semaine. Un module peut être prolongé ou reconduit pour la même durée.
- Les parents des élèves participent financièrement aux frais occasionnés, soit Fr. 12.-- par séance pour un cours individuel ou Fr. 8.-- pour un cours pris à deux ou trois.

Différents aspects de la vie de l'élève

Absences

Lorsque, en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, l'élève ne peut se rendre en classe, ses parents informent immédiatement par téléphone l'adjoint de direction concerné (voir p. 4).

A son retour, l'élève apporte sur la formule ad hoc - fiche jaune - une excuse écrite de la main de ses parents et la présente à l'adjoint de direction.

L'élève qui, pour diverses raisons, ne suit pas le cours de religion doit le faire savoir à la rentrée; l'adjoint de direction décide alors de son emploi du temps. Les demandes parvenant en cours d'année ne seront plus prises en compte. L'élève qui ne participe pas aux cours de natation ou de gymnastique travaille en salle d'étude.

Agenda

Chaque élève possède un agenda ou carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Il considérera ce carnet comme un cahier soigné, représentant un plan de travail, et non comme une vulgaire feuille de brouillon où fleurissent les états d'âme et où s'accumulent toutes formes de graffiti.

Ce document, par les annotations et les remarques qu'il contient, assure un lien précieux entre l'école et les parents, qui sont vivement invités à le consulter régulièrement. Ce carnet contient dans ses pages bleues le relevé mensuel des résultats scolaires; celui-ci sera contresigné par les parents.

Communications privées

En raison du grand nombre d'élèves fréquentant l'école, il est **totallement impossible de passer des communications privées aux élèves**. Nous demandons instamment aux parents d'être attentifs à cet élément.

Soupers de classe

Il est utile de bien préciser les responsabilités lorsque sont organisés des soupers de classe. Cette initiative, pour autant qu'elle émane des élèves, n'engage qu'eux et leurs parents. L'école ne se charge donc pas, dans ce cas, de veiller à ce que la sortie prévue se déroule dans de bonnes conditions et laisse aux parents le soin de s'en préoccuper.

Devoirs à domicile

Le travail personnel d'étude, à l'école ou à domicile, constitue l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse.

Composée d'exercices de réflexion, de mémorisation et d'application à partir des matières exposées en classe, cette activité permet à l'élève de progresser régulièrement, de se situer et de contrôler son degré de compréhension. Ainsi il fait œuvre de responsabilité.

Dans des circonstances normales, ce travail à domicile doit être fait par l'élève sans aide extérieure; l'expérience montre cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont toujours bénéfiques et nécessaires.

Dès les premiers mois, chaque élève de 1^{ère} année recevra une information sur la manière de travailler à la maison, de planifier sa semaine et d'acquérir une méthode de travail.

Course - excursion de classe

Durant l'année scolaire, les maîtres de classe ont la possibilité d'effectuer une excursion d'un jour avec leurs élèves. Celle-ci devrait permettre à chacun de mieux se connaître. Afin de limiter la participation financière demandée aux parents, le montant à exiger ne devrait pas dépasser 30 francs.

D'autres sorties, en rapport avec une activité pédagogique déterminée, peuvent également avoir lieu: visite d'expositions suscitant un intérêt particulier, excursion botanique, voyage d'information professionnelle, découverte de sites historiques, échanges de classe.

Questions administratives

Bourses d'étude

Les bourses d'études et d'apprentissage ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire. Les parents des élèves en âge de scolarité peuvent s'adresser à: **Pro Juventute, Passage du Cardinal 2C, 1700 Fribourg, tél. 026/424.24.42**, qui n'attribue pas directement des bourses d'études, mais aide les familles en difficulté.

Aide financière

Il existe un «fonds social» destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide qu'elles adresseront au directeur de l'école en septembre, après réception de la facture des fournitures scolaires.

Frais scolaires

La plus grande partie des frais scolaires sont pris en charge par les communes. Les parents participent cependant à l'achat des fournitures scolaires (cahiers, dossiers, feuilles...). Une facture présentera en détail la destination des montants réclamés.

Abonnement

La totalité des frais de transport, trains ou autobus, est prise en charge par l'Association des communes de Sarine-Campagne et du Lac français. Dans un souci de simplification, l'école adresse, dans le courant du mois de juin, un bulletin de commande à tous les parents des élèves habitant la campagne, qu'elle fait parvenir ensuite aux compagnies de transport. L'abonnement est distribué le premier jour de la rentrée scolaire à chaque élève. Il est valable pour l'ensemble de l'année; seule la partie ne comportant pas de photo sera renouvelée l'année suivante.

Machines à calculer

Dès la 2^{ème} année, les machines à calculer sont autorisées en classe et lors des examens. On aura également recours à ces machines dans les cours de comptabilité. Pour abaisser les prix par une commande importante en nombre et uniformiser quelque peu les types d'appareils utilisés en classe, l'école se charge de la commande et de la distribution de ces machines. Les maîtres de mathématiques donneront les explications nécessaires lors de leurs premiers cours. **Veillez remplir à ce propos la fiche de la page 35.**

Changement d'adresse

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves **doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'école.**

Assurances

Les assurances maladies et accidents relèvent de la responsabilité des parents.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, quand il se passe en dehors de l'école, les parents signalent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'**Assurance scolaire contre les accidents, bd de Pérolles 30, 1700 Fribourg, tél. 026/305.30.58**. Au moment du règlement final, ils transmettent à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part mise à leur charge par leur propre assurance. Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat se charge d'avertir l'assurance scolaire contre les accidents; les parents en reçoivent confirmation. L'expérience montre qu'**une assurance responsabilité civile** peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement d'objet ou d'habits. Dans ces domaines, l'école n'assume aucune responsabilité.

Objets perdus

Les objets perdus sont à réclamer chez le concierge. C'est aussi chez lui que les élèves qui auront trouvé quelque chose le rapporteront.

Amendes

La législation scolaire prévoit que la préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes pour lesquelles les parents sont responsables. Dans le cadre scolaire proprement dit, un montant à titre de réparation peut être exigé s'il y a eu des dégâts volontaires au bâtiment ou au matériel.

Vélo - vélomoteur - scooter

Quelques consignes pour l'usage de ces moyens de locomotion:

- la vitesse doit être réduite aux abords de l'école;
- dès qu'ils pénètrent dans la cour, les élèves ont l'obligation de mettre pied à terre, d'arrêter le moteur et de pousser leur véhicule jusqu'au garage;
- il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur.

Si ces prescriptions ne sont pas respectées, les vélos, vélomoteurs ou scooters seront confisqués pour une durée de 1 à 3 jours. Notons aussi que l'école ne peut assumer aucune responsabilité lorsque des dégâts ou des vols sont causés aux véhicules entreposés dans le garage.

Service dentaire

En vertu de la loi cantonale, le Service dentaire scolaire organise chaque année un contrôle de la denture des élèves.



Service de médiation scolaire

Le service de médiation scolaire vise à apporter aux jeunes en difficulté une aide préventive et constructive à travers une écoute attentive, patiente et discrète, lorsque les problèmes sont devenus lourds et qu'on ne sait pas à qui parler. Les médiateurs scolaires, un enseignant et une enseignante en partie déchargés de leurs cours, ne se substituent pas à la responsabilité des parents mais sont à la disposition de chacun lorsque le besoin se fait sentir.

Médiateurs scolaires: Mmes Bernadette Beaud, Anne Rudaz et M. Marin Angéloz.

Heures d'ouverture: tous les jours à la récréation et dès 15h40; le bureau d'accueil se situe au 1^{er} sous-sol, salle 21.

Service médical

Le Service sanitaire des écoles de la Ville a connu il y a trois ans un changement important par la nomination d'un médecin scolaire, qui conduira, comme par le passé, une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2^{ème} année.



Service de psychologie

La tâche du psychologue scolaire est de faciliter la compréhension des difficultés que les jeunes rencontrent dans leurs apprentissages scolaires, leur quête d'identité ou leur relation avec la famille, les enseignants et les camarades. De plus, il aide à trouver, avec les personnes concernées, les solutions permettant de dépasser les problèmes rencontrés. Le recours à ce service est gratuit s'il est approuvé de cas en cas par le directeur de l'école. L'accord des parents ou du responsable légal est indispensable lorsqu'un traitement est envisagé.



A qui s'adresser?

Ville de Fribourg

Mmes Anita Gasser, Viviane Gicot, Chantal Schaller-Reichen, MM. Pierre-Edouard Guerry, Pierre Panchaud
Direction des Ecoles,
tél. 026/351.73.04

Granges-Paccot

Mme Florence Guenot
Flos Carmeli, tél. 026/484.87.87
ou 026/460.76.32

Givisiez

Mme Magali Sallin
Flos Carmeli, tél. 026/484.87.87
ou 079/610.89.50

Avry-sur-Matran, Chésopelloz, Corminbœuf, Noréaz, Ponthaux, Rosé

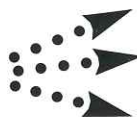
Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SIPLP)
Mme Marie-Hélène Marra, tél. 026/408.33.70

Permanence au Belluard

Mme Viviane Gicot, psychologue scolaire à la ville de Fribourg, est présente à l'école le lundi de 09h30 à 11h00 dans le bureau de Mme Lauper Menninger, conseillère en orientation professionnelle, au rez-de-chaussée du bâtiment principal, Remparts 9 (tél. 026/347.18.58).

Service de logopédie et psychomotricité

Le service de logopédie propose des examens et des traitements lorsqu'apparaissent ou persistent des défauts d'élocution ou des difficultés dans le langage écrit. Le service de psychomotricité offre des conseils, des examens et des traitements aux adolescents qui présentent des difficultés dans les mouvements, difficultés touchant les aspects expressifs, relationnels ou fonctionnels.



Ville de Fribourg, Flos Carmeli: tél. 026/484.87.87
Givisiez, Granges-Paccot, Flos Carmeli: tél. 026/484.87.87
Avry-sur-Matran, Chésopelloz, Corminbœuf, Noréaz, Ponthaux, Rosé, SIPLP: tél. 026/408.33.73

auxiliaires

Rôle

Dans le cadre du CO du Belluard, l'office a pour tâche de sensibiliser les élèves au monde des activités professionnelles, des métiers et des études, ainsi que de les aider à mieux se connaître en vue du choix d'une profession ou d'une voie de formation. Si nécessaire, les conseillers/ères offrent leur appui dans la réalisation du choix, notamment dans la recherche de places d'apprentissage. En tant qu'office régional, il est à disposition des personnes résidant dans le cercle géographique du Belluard, en particulier des jeunes qui ont quitté l'école sans avoir réglé la question de leur orientation ou de ceux et celles qui sont confrontés/ées plus tard à des questions de réorientation et de changement de profession.

Ressources

Les élèves peuvent passer spontanément chaque jour aux bureaux de l'orientation, le matin pendant la récréation et l'après-midi dès la fin des cours. Les élèves disposent de divers moyens pour progresser dans leur démarche d'orientation:

- séances en classe,
- entretiens individuels (sur demande),
- prêt de documentation,
- soirées d'information,
- visites et stages d'information.

Visites

Durant les deux semaines de vacances d'octobre, des visites d'entreprise dans un certain nombre de métiers sont proposées à tous les élèves du CO du Belluard. De plus, les élèves de 2^{ème} année ont la possibilité d'effectuer, au printemps, une visite dans la profession de leur choix (à l'exception des professions de niveau universitaire).

Parents

Une séance d'information à l'intention des parents des élèves d'avant-dernière année d'école a lieu au printemps. Les conseillers sont à disposition des parents concernant l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants; ils sont atteignables au no de tél. 026/347.18.58, de préférence entre 16h00 et 17h00.

Responsables

L'office fonctionne sous la responsabilité de deux conseillers/ères en orientation, M. Jacques Oeuvray et Mme Carole Lauper Menninger. Leurs bureaux se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

E-mail: ospbelluard@mcnet.ch
Site internet: www.fr.ch/osp

Office d'orientation scolaire et professionnelle



M. Jacques Oeuvray, un des deux conseillers en orientation, en conversation avec des élèves.

Stages

Les stages représentent la dernière étape d'information professionnelle et permettent de vérifier sur place la validité d'un choix provisoire. Ils sont recommandés aux jeunes envisageant un apprentissage au terme de leur scolarité. D'une durée d'une semaine au moins, les stages s'effectuent, en principe, sur le temps des vacances et à l'initiative de l'élève et de ses parents. Les vacances d'été précédant la dernière année scolaire, de même que les vacances d'automne, sont des moments favorables. Les conseillers en orientation renseignent les élèves à ce sujet et les encadrent, si nécessaire, pour la recherche d'une place et pour l'évaluation du stage. D'entente avec la direction du CO, il se peut que l'office d'orientation organise des stages individuels, par classe et sur le temps d'école, pour les élèves de classes pratiques terminales et de classes de développement.



5 COURTS DE SQUASH
4 COURTS DE TENNIS
3 COURTS DE BADMINTON

SPÉCIAL «JEUNESSE»
6 À 16 ANS:
5 FR. PAR PERSONNE
MATÉRIEL À DISPOSITION

École de tennis

SHOP - Location de matériel Service
de cordage rapide
SAUNAS - SOLARIUMS - MASSAGES

Pour vos renseignements: 026/466 44 00
1763 Granges-Paccot / Fribourg

www.groupe-capitole.ch

20%
à
30%
sur plus de
450
médicaments

15%
sur toutes les
pilules
contraceptives
sur ordonnance
médicale



FRIBOURG
CAPITOLE BEAUMONT
Centre commercial • T. 026 424 39 10
CAPITOLE CENTRALE
Rue de Lausanne 87 • T. 026 322 30 91
CAPITOLE GARE
Place de la Gare 5 • T. 026 347 20 80
CAPITOLE MARCHÉ
Rue de Romont 6 • T. 026 322 31 06
CAPITOLE PÉROLLES CENTRE
Centre commercial Migros • T. 026 322 17 42
Pharmacies • Homéopathie • Parfumeries

GRUPE
CAPITOLE

UN SERVICE MAXIMUM AU PRIX MINIMUM

FAIGLE

OFFICE TECHNOLOGY
DAY-AND-NIGHT SERVICE

Photocopieurs
numériques et
multifonctions

couleur ou noir-blanc

Téléfax et imprimantes

René Faigle
Fribourg

Rue Frédéric-Chaillet 8
1700 Fribourg

Tél. 026/322 33 09
Fax 026/323 26 19

nashuatec

Il siffle sans bouche, court sans jambes, frappe sans mains, passe sans paraître.

Qui est-ce?

- Le vent!

Quel est le sport le plus fruité?

- La boxe, parce que quand on te met une pêche dans la poire, tu tombes dans les pommes, t'as pas intérêt à ramener ta fraise et tout ça pour des prunes.

Quelle est la ressemblance entre un parachute et l'humour?

- Quand on n'en a pas, on s'écrase!

De quelle couleur sont les petits pois?

- Les petits pois sont rouges (les petits poissons rouges).

Qu'est-ce qui est jaune et qui pèse 1 tonne?

- Deux canaris de 500 kg.

Comment appelle-t-on un lapin sourd?

- LAPIN !

Qu'est-ce que donne une chèvre?

- Du lait.

Qu'est-ce que donne une poule?

- Des œufs.

Qu'est-ce que donne un mouton?

- De la laine.

Qu'est-ce que donne une vache?

- Des devoirs et des leçons!



Naturellement. www.gaz-naturel.ch

gaz naturel 

frigaz

Planche-Inférieure 4
1701 Fribourg
tél. 026 322 30 35, fax 026 322 56 70
E-mail: frigaz@ville-fr.ch

JOUEZ AU FOOTBALL!

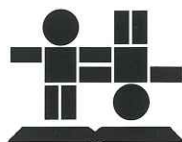
*Ou, devenez arbitre,
dès 16 ans:
un sport, un loisir
et des avantages;
pour filles et garçons.*



Case postale 333
1701 Fribourg
Tél. 026 466 40 87

“Verbiages”

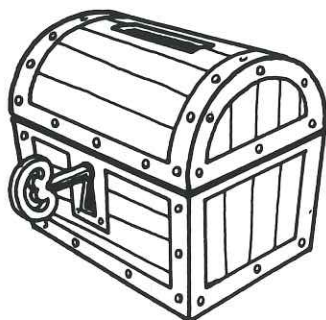
pour conjuguer en jouant!



INTERLUDE

Accueil, conseil, qualité

Rue André-Piller 33B — 1762 Givisiez
Tél. 026 466 71 10 — Fax 026 466 82 10



CAISSE D'ÉPARGNE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Un service professionnel de proximité



Rue du Criblet 1
1701 Fribourg
Tél: 026/323 14 01

RBA BANK · BANQUE

Soirées d'information 2002-2003

THEMES / PROFESSIONS	LIEU	DATE / HEURE
<ul style="list-style-type: none"> Le collège: études et maturité gymnasiale 	CO du Belluard Les Remparts 9, Fribourg	15 janvier 2003 mercredi 20.00
<ul style="list-style-type: none"> L'Ecole de Commerce: diplôme et maturité professionnelle 	Aula du Collège de Gambach Av. Weck-Reynold 9, Fribourg	22 janvier 2003 mercredi 20.00
<ul style="list-style-type: none"> La dixième année linguistique Les séjours linguistiques L'année au pair 	CO de Jolimont, Salle Michel-Ducarroz Rue des Ecoles 5, Fribourg (entrée par derrière, côté gare)	30 janvier 2003 jeudi 20.00

La liste complète des soirées d'information sera connue dès la rentrée scolaire d'août 2002 et remise à chaque élève de 3^{ème} année. Elle inclura en plus l'Ecole des métiers, l'Ecole cantonale de degré diplôme, l'Ecole de multimedia et d'art de Fribourg, le Centre professionnel cantonal, l'Ecole du personnel soignant et le Centre de formation pour l'économie familiale de Grangeneuve. La liste peut être consultée sur le site du service d'orientation: www.fr.ch/osp

Carnet de route

Nouveaux collègues

"Les Infos du Belluard" signalent l'arrivée de Mmes Viviane Aebi, Brigitte Gicot, Esther Künzli, Christine Loertscher et de MM. Pierre Maillard et Daniel Ruffieux. Elles leur souhaitent une cordiale bienvenue au sein de notre établissement et leur adressent des vœux de succès dans leur nouvelle fonction au CO du Belluard.

Groupe de rencontre Ecole-Migrants (GREM)

Coordonné par le Centre de Contacts Suisses - Immigrés/SOS Racisme), ce projet s'appuie sur la participation de personnes-ressources au sein des différentes communautés.

Ses objectifs sont multiples: informations sur l'organisation du système scolaire et du système de formation, plateforme d'échanges et de discussion, forums sur des thèmes précis (sauvegarde des langues et cultures d'origine, les loisirs des adolescents, le passage au cycle d'orientation, etc.)

A ce jour, différentes soirées thématiques ont déjà été organisées. Le GREM souhaite renforcer ses liens avec les communautés. Vous êtes intéressé(e)? N'hésitez pas à solliciter la personne de contact:

Cristina Tattarletti
Dialogue Nord-Sud
Lenda 15
1700 Fribourg
Tél. 026/321.15.25
email: tclt@bluewin.ch

Mariage

"Les Infos du Belluard" adressent leurs vœux de bonheur les plus chaleureux à Mme et M. Bernadette et Martin Beaud Ganslmayer à l'occasion de leur mariage qui a été célébré le 3 août 2002.

Cours de langue et culture italiennes

Il s'agit d'un service scolaire que l'Etat italien propose aux élèves d'origine italienne, ainsi qu'aux enfants de couples mixtes, qui veulent garder la langue et la culture des parents. Le cours d'italien est organisé à partir de la 2^{ème} jusqu'à la 9^{ème} année, une fois par semaine, gratuitement. Les élèves de nationalité suisse sont également acceptés à ces cours aux mêmes conditions. Formulaire à demander au service d'orientation scolaire. Inscriptions à adresser:

Ufficio Scuola
Rue Centrale 12
1003 Lausanne
Tél. 021/320.12.97 / Tél. 021/323.73.44

Mme Viviane AEBI, allemand, histoire
 Mme Gertrude AEBISCHER, allemand, anglais
 Mme Aude ALLEMANN, allemand, anglais, *classe 2F**
 M. Jean ANDONIE, mathématiques, physique, informatique
 M. Marin ANGELOZ, français, comptabilité, dactylographie, *classe 2C*, médiateur scolaire
 Mme Bernadette BEAUD GANSLMAYER, instruction religieuse, médiatrice scolaire
 Mme Suzanne BOURQUI, français, allemand, *classe 1K*
 M. Laurent BRONCHI, mathématiques
 Mme M.-José CHANEZ, comptabilité, dactylographie
 Mme Mireille CHANEZ IOANNOU, mathématiques, biologie, *classe 2G*
 Mme Isabelle CLEMENT, dessin, activités créatrices manuelles (ACM)
 M. Ivan CORMINBOEUF, mathématiques, biologie, géographie, gymnastique, *classe 3L*
 M. J.-Claude CUENNET, adjoint de direction, français, allemand, *classe 1A*
 M. Edmond DARBELLAY, latin
 M. Stéphane DELLEY, français, histoire, géographie, *classe 3K*
 Mme Sandra DEMIERRE, dessin, activités créatrices manuelles (ACM)
 M. P.-Pascal DESCLOUX, maître généraliste, *classe 1D*
 M. Louis DESPONT, maître généraliste, *classe 3A*
 Mme Antoinette DING, gymnastique
 M. Olivier ESSACAZ, instruction religieuse
 M. Laurent ESSEIVA, latin
 M. Claude FRAGNIERE, français, histoire, *classe 2N*
 Mme Martine GAILLARD, économie familiale
 Mme Véronique GAUDERON, économie familiale
 Mme M.-Thérèse GAUTRON, allemand
 M. Alexandre GICOT, gymnastique, dessin, activités créatrices manuelles (ACM)
 Mme Brigitte GICOT, allemand, anglais
 M. Gérard GIROUD, adjoint de direction, français, gymnastique, instruction religieuse, *classe 1C*
 M. Nicolas GISLER, français, allemand, histoire, instruction civique, musique, gymnastique, *classe 2E*
 M. Roland GOUMAZ, français, allemand, histoire, musique
 M. Alfons GRUENENFELDER, allemand
 Mme Martine GUHL, activités créatrices sur textile (ACT)
 M. Francis GUILLAUME, mathématiques, sciences, *classe 3E*
 Mme Astrid GUI SOLAN, économie familiale
 Mme Catherine HAAS, dessin, activités créatrices manuelles (ACM), comptabilité
 M. Frédéric HAENNI, mathématiques, sciences, informatique, gymnastique, *classe 3F*
 Mme Christiane HAUSER, français, allemand, *classe 1G*
 Mme Françoise JEANNERET, mathématiques, sciences, *classe 1H*
 Mme Marguerite KESSLER, économie familiale
 M. Jean KIRSCH, français, latin, histoire, instruction civique, *classe 3H*
 Mme Claire KNEUSS, mathématiques
 M. Théodore KNEUSS, adjoint de direction, allemand, anglais
 M. J.-Marie KOLLY, musique, chorale
 Mme Esther KUENZLI, allemand
 M. Philippe LEHNER, maître généraliste, *classe 2A*
 M. J.-Bernard LEIBZIG, mathématiques, sciences, géographie, *classe 2H*
 Mme M.-Jeanne LOEFFEL, mathématiques, géographie, sciences, informatique, *classe 1N*
 Mme Christine LOERTSCHER, français
 Mme A.-Marie MACHERET, français, allemand, dactylographie, *classe 2L*
 M. Marc MAILLARD, français, allemand, anglais, instruction civique, géographie, *classe 3D*
 M. Pierre MAILLARD, latin, histoire
 M. François MICHEL, gymnastique, géographie
 Mme Anne MONNEY, français
 M. Bernard MONNEY, gymnastique
 M. Riccardo MUELLER, instruction religieuse réformée
 M. Yvan OBERSON, mathématiques, sciences, informatique
 Mme Claudine PERROUD, adjointe de direction, allemand
 Mme Isabelle PERROULAZ, français, allemand, dactylographie, *classe 1M*
 M. Etienne PILLONEL, instruction religieuse
 Mme Corinne PIPOZ, économie familiale
 Mme M.-Claire PYTHON, français, histoire, géographie, *classe 2M*
 M. Francis QUARTENOUD, français, histoire, *classe 1L*
 M. J.-Maurice RAPPAZ, français, géographie, dessin technique, *classe 3C*
 M. Nathanaël ROTZETTER, maître généraliste, *classe 1B*
 Mme Anne RUDAZ, maîtresse généraliste, *classe 2D*, médiatrice scolaire
 M. Daniel RUFFIEUX, maître généraliste, *classe 2B*
 M. Bernard SANSONNENS, gymnastique,
 M. Robert SCHUWEY, français, mathématiques, anglais, informatique, *classe 2K*
 Mme Sylvie SCHWALLER, mathématiques, géographie, *classe 1E*
 M. Jean-Marc SCHWEIZER, français, mathématiques, histoire, géographie, *classe 3B*
 M. Daniel STEVAN, français, latin, histoire, *classe 3G*
 Mme Alexandra VUICHARD, français, allemand, *classe 1F*
 Mme M.-Claire WIRZ, maître généraliste, *classe d'accueil 2U*
 M. François ZINGG, latin, grec

* La mention de la classe signifie que l'enseignant concerné assume la maîtrise de classe.

Règles de vie éducative

Dans notre école vivent et travaillent journallement sept cent cinquante élèves et plus de septante adultes. Afin que la vie scolaire puisse se dérouler dans les meilleures conditions, que l'école soit véritablement un lieu d'apprentissage et d'étude, il est nécessaire de respecter certaines règles. Elles sont présentées ci-dessous.

1. Ponctualité

- 1.1 Le matin, l'entrée à l'école s'effectue au plus tard à 7h40, l'après-midi, dès 13h45. Au moment de la sonnerie, tu es prêt à entrer en classe, quel que soit le cours suivi.
- 1.2 Lors des déplacements entre les cours (dactylographie, gymnastique, activités manuelles, sciences,...) ainsi que lors de la récréation, tu ne t'attardes pas dans les couloirs.

2. Respect des délais

- 2.1 Les tâches à domicile sont à effectuer pour le jour indiqué par le maître.
- 2.2 Les documents administratifs sont à remettre le jour prévu.
- 2.3 Toute information destinée à tes parents doit leur être communiquée le jour même.
- 2.4 Toute remarque écrite par un maître doit être soumise le même jour à tes parents pour signature.

3. Absences

- 3.1 Lors de ton retour à l'école à la suite d'une absence imprévisible, annoncée téléphoniquement par tes parents, tu remets immédiatement à l'adjoint de direction la feuille prévue à cet effet, qu'ils ont remplie et signée.
- 3.2 Les demandes de congé seront adressées par écrit à l'adjoint de direction. Il s'agit de circonstances exception-

nelles qui doivent être motivées. Fais part de cette absence à ton maître de classe.

- 3.3 Les dispenses de cours et d'étude seront aussi adressées par écrit et à l'avance à l'adjoint de direction.
- 3.4 Les élèves dispensés des cours de gymnastique, d'instruction religieuse ou de tout autre cours travaillent à l'école durant les heures prévues à l'horaire.

4. Ordre et soin

- 4.1 Fais en sorte que ta place de travail soit tenue en ordre. Range à leur place les documents et les feuilles de travail qui te sont remis. Dans ce sens-là, le sous-main n'est pas à utiliser comme lieu de rangement.
- 4.2 Tes livres, tes cahiers et tout ton matériel doivent être soignés et bien entretenus. Tes livres et tes cahiers sont recouverts proprement et portent chacun l'indication de ton nom et de ta classe. Le sous-main ne porte aucune inscription ni dessin.
- 4.3 Soigne ton écriture et la présentation de tes travaux: titres en évidence, traits tirés à la règle, utilisation de la plume. Des travaux mal présentés ne seront pas acceptés. Le tipex liquide doit être utilisé avec précaution en raison des difficultés de nettoyage qu'il implique.
- 4.4 Une attention particulière doit être portée au bulletin

semestriel et de mi-semestre ainsi qu'au carnet de devoirs (agenda). Ce sont des documents officiels qui, tous trois, servent de moyen de communication entre l'école, tes maîtres et tes parents. L'agenda sera tenu propre et soigné; tu dois y relever avec précision toutes les tâches à effectuer à domicile.

- 4.5 Tout gaspillage de feuilles sera évité; dans les cahiers, aucune page ne sera arrachée.
- 4.6 Remplace sans tarder tout objet perdu, détérioré ou manquant.
- 4.7 Tu es tenu de respecter le matériel, le mobilier et les installations de l'école. Il sera demandé réparation de tout dommage causé intentionnellement.
- 4.8 A l'intérieur d'un bâtiment scolaire, tu portes des chaussures pour tous les cours qui ont lieu dans la salle de classe.
- 4.9 Pour des raisons d'hygiène, les chewing-gums sont interdits à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. De plus, on doit le préciser, les crachats ne sont tolérés nulle part.
- 4.10 Tu n'apportes à l'école aucun objet sans rapport avec la vie scolaire tels que couteau, fronde, cigarettes, drogues,...
- 4.11 A l'entrée du bâtiment, le baladeur ou le téléphone portable doivent être éteints et rangés dans ta serviette ou ton sac d'école.

5. Comportement en classe

- 5.1 Durant les cours, tu ne bavardes pas. Lorsqu'une activité demande le silence, évite tout bruit parasite.
- 5.2 Tu prends la parole ou tu te déplaces seulement si tu en as demandé au préalable l'autorisation au maître. Il en est de même pour aller aux WC.
- 5.3 Adresse-toi poliment au professeur et à tes camarades. Respecte l'avis des autres et exprime-toi en évitant toute agressivité dans tes paroles. Utilise un langage correct et non vulgaire.
- 5.4 Toute tricherie est interdite.

6. Comportement à l'extérieur de la salle de classe

- 6.1 Dans les couloirs, il convient de te comporter correctement: ni cris, ni bousculades, ni bagarres. Les planches, trottinettes ou patins à roulettes sont interdits.
- 6.2 La tenue vestimentaire est laissée à ton libre arbitre et à celui de tes parents. Nous te demandons cependant une tenue correcte, d'où est absente toute forme de provocation. A l'entrée dans le bâtiment scolaire, tu enlèves ta casquette.
- 6.3 Les chaussures sont rangées dans ton casier et ta veste suspendue aux patères.
- 6.4 Laisse les toilettes propres, c'est-à-dire dans l'état où tu aimerais les trouver.
- 6.5 Un photocopieur est mis à disposition des élèves dans le couloir du rez-de-chaussée. Il est donc interdit d'utiliser les autres photocopieurs.
- 6.6 L'accès à la salle et à la bibliothèque des maîtres est strictement interdit, comme l'utilisation de l'ascenseur.
- 6.7 La récréation se tient à l'extérieur du bâtiment, dans la

cour prévue à cet effet, que l'on ne quitte sous aucun prétexte. Fumer ou boire de l'alcool y est strictement interdit, comme à l'intérieur du bâtiment.

6.8 Respecte l'environnement en ne jetant pas des débris dans la cour ou les corridors de l'école; utilise les poubelles prévues à cet effet. Après la récréation, à tour de rôle, un groupe d'élèves sera désigné pour ramasser les éventuels déchets.

6.9 Sur le chemin de l'école, comporte-toi correctement ainsi que dans les transports publics où tu laisses ta place assise aux personnes âgées.

6.10 Avant l'entrée du garage, il faut couper le moteur de ton cyclomoteur ou du scooter et descendre du véhicule.

6.11 Les trottinettes et les planches à roulettes sont à ranger au garage; elles seront fixées à une chaîne prévue à cet effet.

août 2002

La Direction



Photo d'élève réalisée et développée lors de la semaine sports-culture de février 2002

Jeudi et vendredi 13 et 14 juin, spectacle des élèves

Chants et musiques de la chorale dirigée par M. Jean-Marie Kolly alternent avec deux fables de La Fontaine: "Le loup et l'agneau", "La poule aux oeufs d'or" et la pièce de Pierre-François Coen: "L'épopée pipée", interprétée par la troupe de théâtre, emmenée par M. Alain Grand.



Au jour



Résumé de l'histoire

Une princesse est kidnappée par les acolytes d'une sorcière. Cette dernière a le profond désir de devenir une star de cinéma belle et éternelle. Pour cela, il lui faut capturer une personne innocente, afin de lui couper la langue pour préparer sa potion magique. Désespérée, la sœur de la princesse fait appel à deux fées pouvant voyager dans l'espace et le temps, afin de récupérer la princesse.

Une des deux fées a l'idée d'enlever une jeune fille pendant sa course d'école; ainsi fait, elles retournent au Moyen Age avec leur prisonnière ressemblant fortement à la princesse!

se!

Malheureusement, la sœur de la princesse n'est pas dupe...

Pendant ce temps, les deux acolytes ont pitié de la princesse kidnappée et trahissent les ordres; elles modifient la potion magique afin de provoquer la mort de la sorcière...



M. Alain Grand et sa troupe de théâtre, sous les applaudissements du public!



La chorale, plus vive et plus gaie que jamais, entraînée par le public dans un dernier bis.

le jour...

Juin, c'est aussi...

le temps des épreuves, des corrections, des conseils de classe et des livraisons de matériel



Atmosphère sérieuse pour les corrections des épreuves de fin d'année, ce qui n'empêche pas un sourire!

A tous les degrés du cycle d'orientation, les semaines qui précèdent la fin de l'année scolaire sont mises à profit pour faire le bilan des connaissances acquises au terme de 8 à 9 mois d'école. Les résultats obtenus sont une indication utile lors des conseils de promotion.

A cette période de l'année, il est vrai que le mot épreuve fait naturellement penser au diplôme de fin d'études que passent tous les élèves de 3^{ème} année. Il s'agit d'une série assez importante d'examens dans les branches principales que sont le français, l'allemand et les mathématiques, mais aussi en anglais et en comptabilité en 3^{ème} classe pratique, ce dernier ne concernant que notre école. A entendre les discussions animées en cours de récréation après chaque épreuve, l'enjeu du diplôme reste de taille; la plupart des élèves en effet s'y appliquent et cherchent à montrer le meilleur d'eux-mêmes, ce à quoi l'école les encourage vivement.

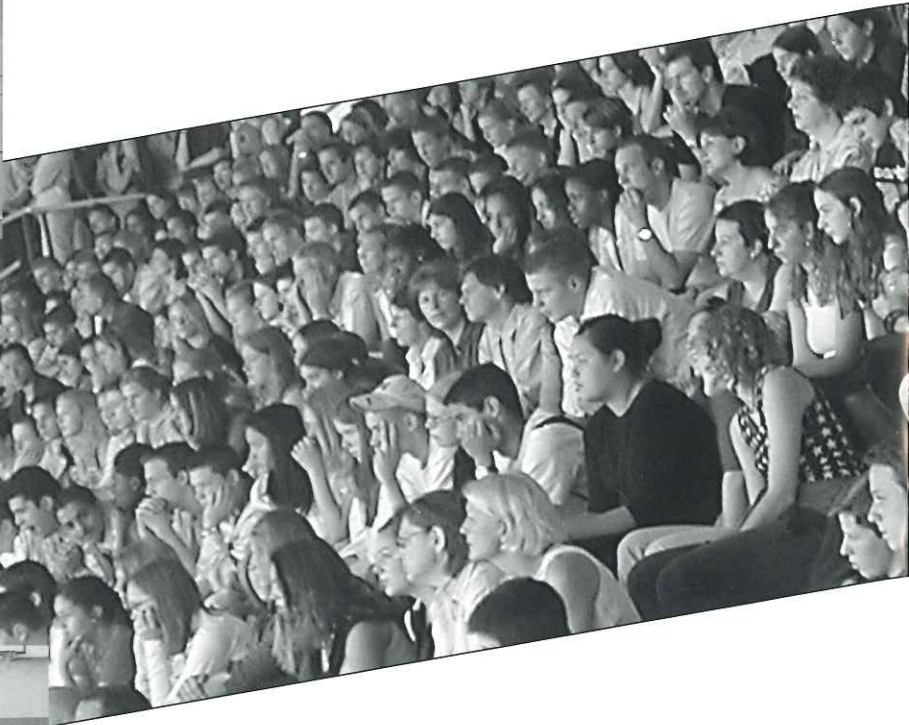


Plus sérieux, encore, le conseil de classe qui suivra. Tenu dans le bureau du directeur, il rassemble les maîtres des branches fondamentales, l'adjoint(e) de direction, le conseiller en orientation et le directeur.



Départ des cartons contenant dossiers et cahiers pour équiper les classes de la Villa Caecilia.

Vendredi 5 juillet,
la fête de fin d'année!





Articulée en plusieurs moments ou plusieurs phases, cette journée est véritablement le point final d'une année de vie et de travail dans notre école du Belluard. Le ton, bon enfant et détendu, est à la fête. La matinée commence par un premier moment réservé aux élèves des premières et deuxièmes années: animation et concert de l'orchestre des élèves - dans la cour, car le soleil est toujours au rendez-vous - remise des prix du concours textes et photos lancé dans le cadre des visites à Expo.02, puis envoi officiel en vacances selon la formule consacrée utilisée depuis quelques années. Vient ensuite le tour des grands; et là le ton, sans être cérémonieux, se veut plus sérieux, presque plus grave pourrait-on dire. Le moment est hautement symbolique: fichtre, c'est tout de même la fin de l'école obligatoire! "Dans une heure, je serai grand et on ne me la fera plus si facilement!" se disent les 217 élèves de 3^{ème} année, en franchissant la porte de la halle de sport. Une foule de personne a pris place dans les gradins: plus de cinq cents personnes sont présentes. Monsieur Kneuss, l'adjoint de direction pour les grands, a revêtu l'uniforme qui convient à la cérémonie; c'est lui qui officie. Le directeur cite Beethoven qui aimait les arbres, pour inviter les élèves à une réflexion sur l'énergie qu'il faut mobiliser pour construire quelque chose, alors qu'il faut si peu de temps pour le détruire. Courage donc! M. Kunz, au nom des parents, souligne le progrès social acquis de haute lutte et dont ils seront bénéficiaires. Les représentants des élèves disent merci et M. Angéloz, au nom des professeurs, se lance avec brio dans une équation mathématico-littéraire destinée à démontrer que Belluard = avenir et même, ce fut sa conclusion, que Belluard et nirvana ne font qu'un (voir p. 31)! C'est bien ce qu'ont dû penser les élèves de 3^{ème} en recevant leur diplôme de fin de scolarité. *Les Infos du Belluard* relèvent avec plaisir que le 95% des élèves l'ont obtenu. En musique et avec un apéritif offert aux parents se clôt la matinée. Suit, à l'extérieur de l'école, le repas des maîtres et du personnel; au cours de celui-ci, le directeur tire un bilan de l'année qui s'achève en soulignant les points forts et les événements marquants. C'est ensuite que commence, pour beaucoup de monde, le temps des vacances et de l'été!



Le vendredi 5 juillet 2002, M. Nicolas Genoud est entré en retraite après 43 ans d'enseignement, dont 34 passés à l'École secondaire des garçons de la ville de Fribourg, devenue plus tard CO du Belluard! Belle carrière d'enseignant consacrée principalement à l'enseignement du français, de la géographie et de la musique. M. Genoud, apprécié de tous, avait accompagné nombre d'étudiants en tant que maître de stage; il accordait une grande importance à un travail soigné, approfondi, rigoureux et systématique. Son cours de français en 3^{ème} classe pré-gymnasiale, notamment, était un modèle du genre.

La Direction de l'école lui a adressé, dans le respect de la discrétion qu'il souhaitait, des remerciements chaleureux pour tant d'années consacrées à la formation des adolescents.



L'Imprimerie Fragnière SA
à Fribourg



photocomposition
traitement de texte
impression typo, offset
formules en continu
dorure à chaud
affiches, autocollants

route de la glâne 31
1701 fribourg
téléphone 026/425 48 00
téléfax 026/425 48 20

est heureuse de collaborer
à l'impression de la revue

Les Infos du Belluard

Nous mettrons tout en œuvre
pour que celle-ci atteigne
un niveau de qualité qui fasse honneur
à votre Cycle d'orientation.

ÉCOLE SECONDAIRE SAINTE-URSULE

*école mixte, externat avec possibilité de dîner à l'école
accompagnement des élèves
écolage proportionnel au revenu imposable des parents*

pour les élèves admis en section **générale** ou **prégymnasiale 3 ans**,
programme officiel du canton de Fribourg, cours facultatif de **latin**.

Direction: Sœurs Ursulines
Renseignements: rte Bonnesfontaines 7, 1700 Fribourg
tél. 026 466 48 80 / fax 026 466 48 85
<http://ecolesteursule-fr.pagesjaunes.ch>



MEUBLES GAILLE SA

Concept et ensemble de bureau
Mobilier scolaire - auditoire

www.gaillesa.ch

L'avenir avec énergie



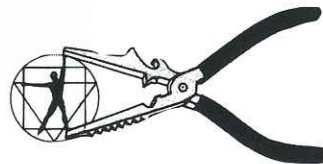
ENTREPRISES ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES
FREIBURGISCHE ELEKTRIZITÄTSWERKE

eefich

Votre spécialiste en activités créatrices et manuelles
(magasin - salle de cours - atelier - bibliothèque)

L'outil apprivoisé sa

Rue André Piller 33b
Zone industrielle 3
1762 GIVISIEZ
Tél. 026/466 51 15
Fax 026/466 51 85



Quel est la danse préférée des bœufs?

- Le slow. Parce qu'ils dansent joug contre joug.

Quelle est la différence entre un éléphant?

- Il ne peut ni voler.

Qu'est-ce qu'un lapide?

- Un tlain qui va très très vite.

Comment appelle-t-on un ascenseur en Chine?

- Comme partout, en appuyant sur un bouton.

Dans un virage à 60 degrés, à roite, une voiture circule à 40

km/h, savez-vous quelle est la roue qui tourne le moins vite?

- C'est la roue de secours!...

Qu'est-ce qui est carré, petit et rouge?

- Un petit carré rouge.

M. et Mme Dupond ont cinq enfants. La moitié sont des filles. Comment est-ce possible?

- L'autre moitié, ce sont des filles aussi.

Quel est le plat préféré des opticiens?

- Les lentilles!

J'ai 3 têtes, 3 jambes, 1 bras et 6 doigts. Qui suis-je?

- Un menteur!

Que prend un éléphant quand il entre dans un bar?

- De la place.



EUROPA-PARK

Deutschlands größter Freizeitpark



Vertiges, aventures, découvertes,
culture, nostalgie, ...

Vivez ces sensations en notre
compagnie !

Demandez nos dates de départs !

Horner

Voyages et transports
1712 Tavel - 026 / 494 56 56
info@horner-reisen.ch

"Dépassées par leur rêve"

Le schéma narratif d'un conte

Situation initiale

Sophie est une jeune fille de 13 ans, fan des héros de Marvel. Elle les connaît tous. Elle va en course d'école sur l'artepilage de Neuchâtel. Son professeur a accepté d'y rester durant trois jours.

Élément modificateur

La nuit qui précède leur voyage, une immense colonne de fumée noire s'élève du simulateur de tempête "Beaufort". Elle s'élève très haut vers les étoiles et s'abat sur l'artepilage. A peine l'ombre a-t-elle disparu que d'étranges hommes costumés sortent eux aussi du simulateur de tempête.

Événements successifs

– Sophie sort du train. Elle a passé presque tout le voyage à se disputer avec ses camarades au sujet de divers super-héros. Seule son amie Ariane est de son côté.
– Comme elles sont des élèves modèles, leur professeur leur permet d'aller se promener à leur guise sur l'artepilage.
– Durant la matinée, elles aperçoivent à plusieurs reprises des hommes portant des costumes de super-héros. Bien sûr, cela n'a rien d'extrêmement étrange, avec la sortie du film Spider-man; c'est peut-être simplement de la publicité. Mais tout de même, ils ont l'air un peu trop réels.
– Une sorte de panique semble gagner les visiteurs. Ce ne sont pas les super-héros (Sophie et Ariane

sont presque sûres que ce sont les vrais maintenant) qui la causent mais cela ressemble plutôt à une espèce de folie collective.

– La police doit intervenir: alors que cinq heures sonnent, un visiteur jusque-là totalement inoffensif se prend soudain pour un prophète et annonce la fin du monde pour le lendemain.

– La nuit tombe sans que les deux amies aient trouvé une explication plausible à ces étranges phénomènes. Mais elles décident de ressortir la nuit même.

– Elles enfilent un loup de velours sur le visage et un justaucorps noir et se glissent sans bruit par la fenêtre de l'hôtel.

– L'artepilage est devenu le théâtre de nombreux combats contre des monstres de fumée.

– Sophie et Ariane sont remarquées par Dardevil et la Torche humaine qui poursuivent un gigantesque monstre (les monstres ne sont plus de fumée, ils ont pris un corps).

– Spider-man arrive et emporte les deux filles dans un filet de toile pour les mettre en sûreté.

– Sophie et Ariane, immobilisées par des liens de toile à l'intérieur d'un galet, racontent leur histoire à Richard (un des quatre Fantastiques) qui est resté avec elles et lui demandent ce qui se passe au-dehors. Elles reçoivent toutes les explications nécessaires.

– Une heure avant l'aube, les super-héros au grand complet se réunissent dans le galet. Ils décident, après délibération, de doter les deux jeunes filles de pouvoirs spéciaux puisqu'elles ont percé leurs secrets et l'identité de chacun.

– Elles boivent un philtre en pensant très fort aux pouvoirs qu'elles aimeraient avoir.

– Elles se réveillent dans l'hôtel, comme si rien ne s'était passé. Mais Sophie a, tatouée sur le poignet, une goutte d'eau et Ariane, sur l'épaule,

une flamme orangée.

– Pendant la journée, il ne se passe rien, au grand désespoir des deux amies. Elles en profitent pour visiter l'exposition et prendre une meilleure connaissance des lieux.

– Au crépuscule, rentrées à l'hôtel, elles découvrent, dans la penderie, deux tenues de "super-héros". Pour Sophie, il y a un justaucorps bleu réfléchissant la lumière et pour Ariane, un autre justaucorps, rouge, avec une cape noire. Il y a aussi deux masques noirs.

– Toute la nuit, elles essaient leurs nouveaux pouvoirs en pourchassant les monstres.

– Vers les quatre heures du matin, Ariane aperçoit trois monstres qui s'enfuient en emportant leur professeur.

– Les deux filles décident d'aller les délivrer sans rien dire aux autres, et se dirigent vers le galet où elles ont vu disparaître les trois monstres.

– Elles y pénètrent et parviennent, après un long et difficile combat, à en assommer deux des trois.

– Soudain, l'ouverture du galet se referme brusquement après avoir livré passage à un autre monstre, de dimensions plus impressionnantes que tous les autres.

– Sophie et Ariane sont faites prisonnières au cours d'un combat inégal. Toutes deux sont blessées et se demandent de quelle manière elles vont être tuées.

– Juste au moment où le monstre s'apprête à les écraser avec un énorme marteau de métal, un bras bleu élastique projette un tas de briques devant les deux jeunes filles, les sauvant d'une mort atroce (le bras appartient à Richard et le tas de briques, c'est Ben, tous deux des Fantastiques).

– De nombreux super-héros pénètrent dans le galet et mettent les monstres hors d'état de nuire. Le professeur, grièvement blessé, est transporté à l'hôpital.

- Lorsque Sophie et Ariane se retrouvent à l'air libre, elles s'aperçoivent que le troisième jour s'est écoulé. Au matin, elles devront rentrer chez elles. Il est minuit moins une.

- Minuit sonne. Tout se met à tourner autour des deux amies. Elles se sentent emportées dans un gigantesque tourbillon, puis elles perdent conscience.

- Elles se réveillent dans une chambre qui paraît très normale. Mais ce n'est pas la chambre de leur hôtel. Il y fait encore nuit. Sophie et Ariane se penchent à la fenêtre.

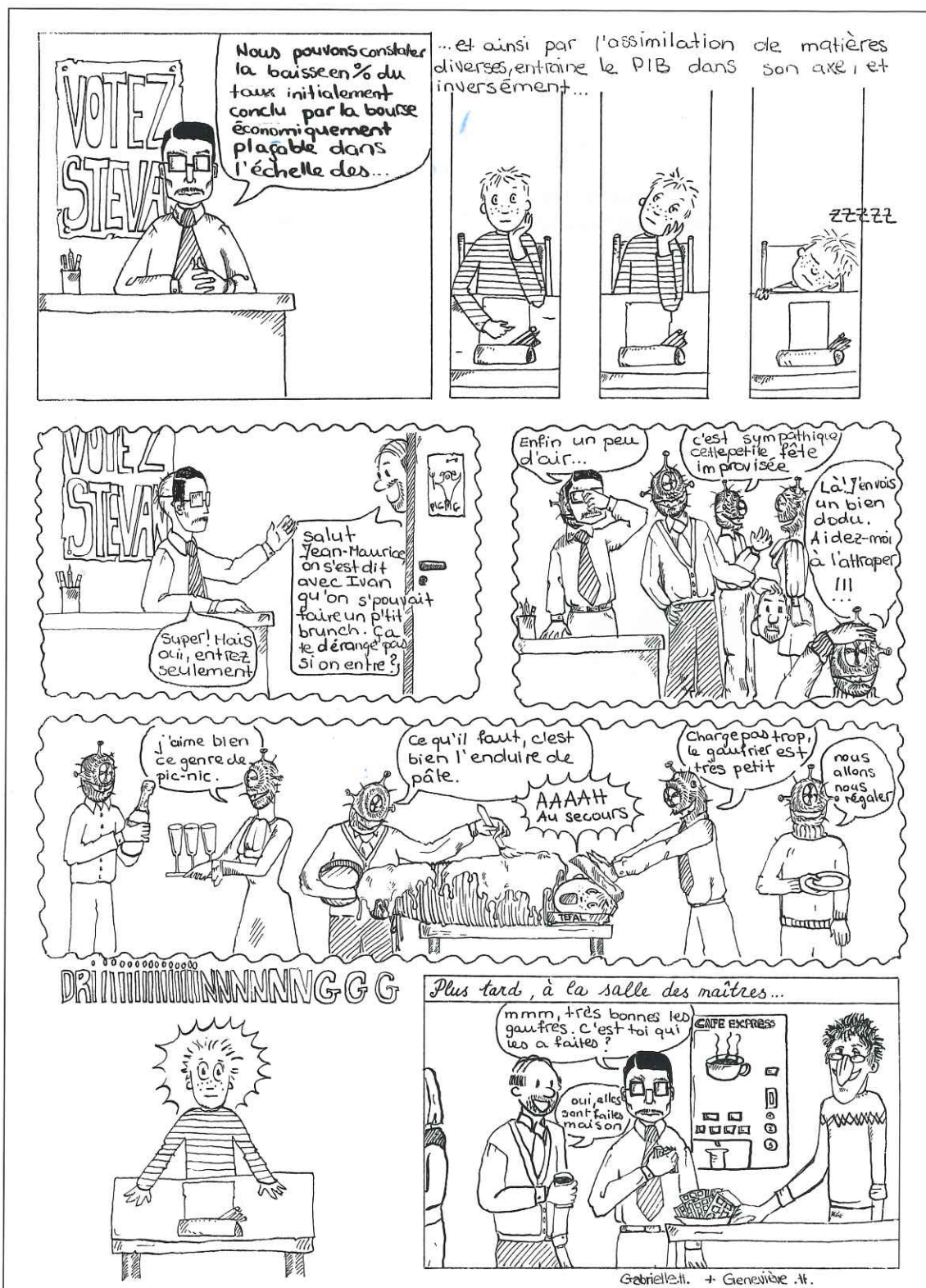
- Elles sont dans une villa entourée d'un jardin. Où, elles ne le savent pas encore.

- Entre les immeubles qui se profilent au loin, elles ont aperçu une silhouette qui se balance de toit en toit.

Situation finale

Elles échangent un sourire complice; elles ont compris. Une nouvelle vie commence...

Elisabeth Guenin, 1N



Une 10^{ème} année linguistique

Quelques élèves de langue allemande, qui ont vécu cette 10^{ème} année scolaire dans notre établissement, répondent aux questions posées par Mme Albertine Thiémond, professeur d'allemand.



☛ Quels ont été les avantages et les désavantages de cette année linguistique?

Carina: on maîtrise mieux le français et on fait de nouvelles connaissances, par contre j'ai perdu une année d'apprentissage et je n'étais pas toujours motivée à venir aux cours.

Dominic: je trouve qu'il n'y a que des avantages. Par exemple: dans ma famille d'accueil et à l'école, presque personne ne parlait allemand.

Lukas, Natascha, Cindy, Sarah: on apprend bien le français.

San: je suis plus motivé pour l'année prochaine et j'ai enfin trouvé ce que je voulais faire.

Christopher: grâce à cette année linguistique, je m'exprime beaucoup mieux en français, j'ose plus parler avec les autres. J'ai aussi l'impression d'avoir mûri.

Laura: j'ai appris le français, fait de nouvelles connaissances et découvert une autre école. Seuls les trajets étaient pénibles.

☛ As-tu fait des progrès en français? Si oui, dans quelles connaissances?

Carina: surtout en orthographe.

Dominic: j'ai l'impression de mieux m'exprimer, d'écrire plus correctement et de mieux comprendre quand quelqu'un me parle.

Lukas: au début de cette année, je ne comprenais rien, maintenant ça va beaucoup mieux.

San: particulièrement la grammaire.
Natascha: je connais plus de mots. Cela m'aide beaucoup.

Sarah, Cindy, Laura: au niveau de l'oral et de la compréhension.

Christopher: je crois, mais l'essentiel est que maintenant j'ose et sais parler en français.

☛ Quelles sont les différences entre ton précédent CO et le Belluard?

Carina: les gens ne se prenaient pas la tête s'ils étaient bien habillés et les filles ne se maquillaient pas autant. Mon ancien CO était aussi plus moderne, tout était neuf.

Dominic: je ne pensais pas que le Belluard serait si grand. Je n'avais jamais étudié dans une si grande école, avec autant d'élèves.

Lukas, Christopher: les professeurs sont plus stricts.

San: l'ambiance entre les élèves est meilleure ici.

Natascha: les méthodes d'enseignement sont différentes: au Belluard, on apprend plus vite et les professeurs sont plus exigeants. L'école est mieux organisée.

Cindy, Sarah: les horaires ne sont pas les mêmes, on a plus de temps libre.

Laura: l'école était plus petite.

☛ T'es-tu fait de nouveaux amis? Comment s'est passée ton intégration?

Carina, San: très bien, en plus je connaissais déjà certains élèves.

Dominic, Christopher: je me suis très vite intégré en classe.

Lukas: c'était un peu difficile au début, car je ne parlais pas bien le français, mais maintenant ça va beaucoup mieux.

Natascha: je ne me suis pas fait de nouveaux amis. Je n'ai pas eu beaucoup de contacts avec les autres élèves.

Cindy: je connais pas mal de monde, dommage que certains aient la grande gueule.

Laura: oui, j'ai trouvé beaucoup d'amis et ma classe était toujours très sympathique avec moi, je pouvais leur demander de l'aide chaque fois que j'en avais besoin.

Sarah: les premiers jours en classe étaient durs car je ne savais pas bien le français. Ensuite tout s'est très bien passé.

☛ As-tu eu de bons contacts avec tes professeurs?

Christopher: très sympathiques et ils m'ont traité de la même manière que les autres élèves. J'ai trouvé ça bien.

Cindy, San: tous très sympas.

Dominic, Carina: j'ai eu un bon contact, sauf avec certains...

Lukas: rien de spécial.

Laura: ça va... mon maître de classe était toujours très gentil avec moi. Par contre avec certains, je n'avais pas de contact.

Sarah: oui et non!

Natascha: j'aurais aimé que certains répondent plus à mes questions et ne fassent pas autant de gags sur les Suisses-allemands.



En hommage à Marie-Laure Mottas



Mme Marie-Laure Mottas

Peu avant la fin de l'année scolaire, nous avons été informés de la brusque et sérieuse aggravation de l'état de santé de Mme Marie-Laure Mottas, épouse de M. Eric Mottas, concierge de l'école. Mercredi 3 juillet 2002, au matin, nous avons appris la triste nouvelle de son décès. Déjà douloureusement atteinte dans sa santé depuis deux à trois ans, Mme Mottas faisait front à l'adversité avec un très grand courage. N'étant plus en mesure de recevoir des soins à domicile, elle résidait depuis quelques mois au Hôte Bourgeoisial des Bonnesfontaines à Fribourg, entourée de l'affection des siens.

Le samedi 6 juillet, de très nombreuses personnes, professeurs et collègues de travail, ont assisté à ses obsèques en l'église St-Paul.

Nous gardons le souvenir d'une jeune femme gaie, vive et souriante, à l'expression franche et volontiers haute en couleurs. Marie-Laure, comme elle voulait qu'on l'appelle – et non Madame Mottas – était d'autant plus appréciée au sein de l'école qu'elle aimait s'entretenir avec tout le monde de mille sujets qui lui tenaient à cœur.

Je saisis l'occasion de cette édition d'août 2002 des «Infos du Belluard» pour exprimer, une fois encore, à M. Eric Mottas, à ses deux enfants Joël et Olivier, ainsi qu'à leurs familles nos sentiments de profonde sympathie et de soutien.

L. Gurtner



Stéphanie Martena

*Boulangerie, Pâtisserie,
Confiserie, Glaciers
de qualité*



JEAN-MARC et PATRICIA SUARD

Rue Grimoux 14 1700 FRIBOURG Rue de Romont 13
026/322 35 15 026/322 34 19

Librairie
Albert le Grand

Rue du Temple 1, Fribourg

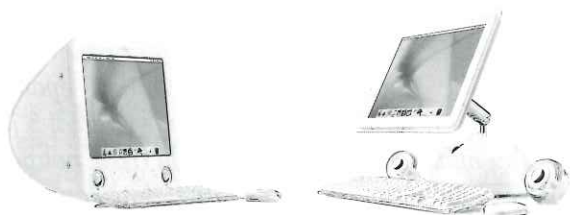
Tél. 026/347 35 35

Fax 026/347 35 30

Maintenant sur 3 étages !

MAC
Passion S.A.R.L.
INFORMATIQUE ET VIDEO

**Votre concessionnaire agréé
Apple Macintosh
du canton de Fribourg**



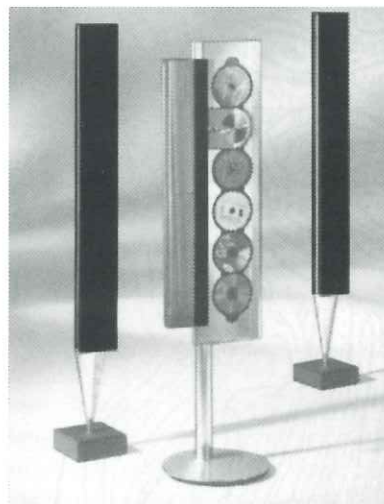
**Spécialiste éducation,
conseil, vente, installation,
maintenance, réparation...**

MAC Passion Sàrl
Rte de la Rosière 32
1782 Belfaux



tél. 026 476 01 90
Fax 026 476 01 91
info@macpassion.ch

Bang & Olufsen
see. hear. feel.



BeoSound 9000
Beolab 8000

expert Kessler

Votre spécialiste depuis plus de 50 ans
audio – vidéo – satellites – sonorisations –
vidéoprojections

Multimédia & Home Cinéma sur mesure

Rte de Berne 28-30, 1700 Fribourg
Tél. 026 481 21 45 / Fax 026 481 30 08
E-mail: info@radio-kessler.ch

AU CŒUR DE L'ASSEMBLÉE,



EN GÉNÉRAL.

Vaste, avec ou sans rallonge, petite pour comités restreints, chaque table s'obtient chez le N° 1 suisse de l'aménagement d'intérieur. A des prix qui trouvent aisément place au budget.

Pfister Meubles

LE PLAISIR D'ÊTRE CHEZ SOI.

Comment appelle-t-on un boomerang qui ne revient pas?

- Un bout de bois!

Deux chèvres sur un bateau: BABI et BABA.

BABA tombe à l'eau. Que se passe-t-il?

- BABA coule et BABI bêle

Comment appelle-t-on un chien qui n'a pas de pattes?

- On ne l'appelle pas, on va le chercher.

Que portons-nous, qui pourtant nous supportent?

- Les chaussures.

Comment ramasse-t-on la papaye?

- Avec une fourche.

J'ai un dos et des pieds, mais je ne peux pas marcher. Qui suis-je?

- La chaise.

Pourquoi les plongeurs sous-marins plongent-ils toujours en arrière et jamais en avant?

- Parce que sinon ils tombent dans le bateau.

Qu'est-ce qui est vert et qui monte et qui descend?

- Un marin avec le mal de mer!

Mon chien n'a pas de nez. Comment sent-il?

- Mauvais!

Qu'est-ce qui est petit, blanc et fait mal?

- Ail!

Qu'est-ce qui est petit, blanc et fait marrer?

- Riz!

Tu es au volant de ta voiture et tu roules à vitesse constante. A ta droite un ravin, à ta gauche un camion de pompier qui roule à la même vitesse et dans la même direction que toi (en fait, il est en train d'essayer de te doubler). Devant toi, un cochon qui est plus gros que ta voiture et derrière toi un hélicoptère qui te suit en rase-mottes, tous deux vont à la même vitesse que toi. Comment fais-tu pour t'arrêter?

- Tu descends du manège ...!



Equation mathématico-littéraire démontrée par M. Marin Angéloz, professeur, lors de la séance de clôture des élèves de 3^{ème} année.

Si je vous dis: "Ni", à quoi pensez-vous?

Ni = do (parce que niveau d'eau).

Ca = a (parce que avocat)

Alors

Belluard = Avenir (le vôtre)

On coupe: bel + uard

Bel = gor (parce que belphegor, non...)

bel = é (parce que bel lie é) et le bélier fonce, c'est bien restent é + uard

é = luer (parce que é vaut luer: évoluer)

luer = dé (parce dé valent luer: dévaluer)

dé = dé (parce que dé c'est dé: décéder, il disparaît)

reste Uard

u + ard

u n'est pas égal à forme (parce que u nie forme: uni-forme et pourtant c'est beau l'uniforme!)

u = ine parce que u n'existe qu'avec si: u si in: usine: tout le contraire du Belluard;

reste ine

on pourrait dire que ine = ca (parce que ca fait ine: caféine)

non: ine = i (et 4 fois plutôt qu'une puisque 4 ine valent i: Catherine Wahli) faut être de la génération 14-18 pour comprendre et connaître la présentatrice de "A bon entendeur", celle qui a précédé Martine Achiba...

restent i + ard

Non: i n'est pas égal à con parce que l'on aurait con fait ti (confetti)

i = don (i dérive vers don) Yverdon (une des 3 villes qui se terminent par on avec Grandson, Yverdon et Fribourg, dont ... C'est 3 villes qui valent bien les 3 lacs et leurs arteplices...)

restent don + ard

don = ard (parce que l'art passe par don: le pardon: si on ne sait pas pardonner, on n'a rien à effectuer dans l'enseignement)

reste avenir

ave + nir

on pourrait dire que

ave = Sion (parce que ave vit à Sion: aviation) mais comme Fribourg est une ville bilingue, on dira que ave = Tür (parce que ave se trouve en Tür: ave en Tür: aventure) et 3 ans au CO du Belluard est une très belle aventure.

Vous allez bientôt franchir la Tür de la scolarité obligatoire et voler de vos propres ailes et nous dire: "Nah!" comme l'oisillon quitte le nid tandis que sa maman lui dit: "Va, cours, vole et venge-nous..."

restent

Va + Tür + na + nir

La porte du temps disparaît

On tourne:

Na + nir + nah et on trouve

Nir + va + na : la preuve irréfutable que le CO du Belluard, c'est le Niroana et prépare donc magnifiquement votre avenir!





"Fribourg vu par les écrivains"

Exposition:

lundi 16.09.02 - vendredi 11.10.02

Lecture de textes par les comédiens
Isabelle Gremaud et Yann Pugin

Pour les élèves de 3^{ème} année,
lundi 23 septembre 2002



"Le journal d'Anne Frank"

Un spectacle de Danièle Israël

Mise en scène: Pierre Humbert

Régies: Philippe Briot

Anne Frank appartient à la cohorte des visages qui nous hantent. Sa petite voix, comme elle le souhaitait si fort, ne s'est pas éteinte. Le théâtre renoue avec sa fonction antique quand il rappelle les grands disparus qui, par-delà la mort, nous parlent du prix de la vie. Anne Frank, la petite fille juive, s'est éteinte à 15 ans au camp de concentration de Bergen-Belsen. Elle est la victime emblématique de la discrimination. Aujourd'hui, si elle avait survécu à la barbarie raciste et antisémite des nazis, elle aurait 72 ans et serait peut-être prix Nobel de littérature ou une éminente journaliste, comme elle en rêvait. Son journal, seule trace de sa trop courte vie, est une admirable leçon d'espoir et de courage d'une portée universelle.

Pour les élèves de 2^{ème} année,
vendredi 27 septembre 2002



"Les volcans de l'Alaska à la Terre de Feu"

Conférence présentée par

Thierry Basset, géologue-volcanologue

Partir de l'Alaska pour rejoindre la Terre de Feu à l'extrémité sud du continent américain, tel était le rêve de Thierry Basset, volcanologue. Son voyage a duré deux ans. Il a visité de nombreux volcans, observant parfois de près les manifestations spectaculaires des colères de la Terre: coulées de lave, projections de gerbes incandescentes et émissions de panaches de cendres. Pourtant, nul besoin d'éruption pour s'émouvoir de la beauté des contrées volcaniques. Les volcans de l'altiplano andin, façonnés par le feu et la glace, empreints de mystères, autrefois lieux de cultes et de sacrifices humains, s'élèvent dans des paysages quasi lunaires, d'une rare pureté.



Le temps de cette conférence, vous parcourrez en images les plus beaux volcans d'Anchorage à Ushuaia, en passant par les parcs nationaux de l'Ouest des Etats-Unis, l'Amérique Centrale et la Patagonie.

Pour les élèves de 1^{ère} année,
mardi 1^{er} octobre 2002

de l'année

"Les Chabada"

Humour

Le charme de ces deux garçons, incarnant aussi le pouvoir de l'imagination, tient dans l'imprévisible de leurs combinaisons et la drôlerie de leurs trouvailles. Pratiquement sans aucun accessoire, ils jouent de leur visage et de leurs culbutes avec une liberté et une finesse déconcertantes. Il faut aller les voir!

Pour les élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année,
mercredi 27 novembre 2002



"Sous le soleil inca"

Pérou - Bolivie

Les incas et leurs descendants fascinent. Leur histoire est bouleversante. Aujourd'hui encore, mythes, légendes et incroyables traditions sont offerts à celui qui s'arrête dans les Andes et vit l'instant. De retour de 9 mois de reportage, Annie et Jean Pichon vous proposent de partir "Sous le soleil inca" pour un grand voyage en multivision panoramique.

Sur scène, les réalisateurs. A l'écran, une fabuleuse traversée des siècles à la recherche d'une civilisation mystérieuse, celle des Incas, et la conquête de son immense empire par 180 conquistadores espagnols.

Mais aussi la mythique cité du Machu Picchu, le chemin des Incas, et la vie des porteurs sur le trek le plus réputé d'Amérique Latine, l'étonnant salar

d'Uyuni, le plus grand désert de sel au monde; la chasse au condor, la revanche des Incas sur les Espagnols, les sacrifices de lamas et les toutes dernières caravanes de sel. Autant de lieux extraordinaires, d'événements et de traditions insolites ou stupéfiantes pour un voyage inoubliable. "Sous le soleil inca" est une surprenante odyssée audiovisuelle à ne pas manquer.

Pour les élèves de 2^{ème} année,
jeudi 6 février 2003



LES OSSES
CENTRE
DRAMATIQUE
FRIBOURGEOIS

"Cabaret Prévert"

Texte de Jacques Prévert
Musique de Vladimir Kosma

Pour les élèves de 3^{ème} année,
mercredi 19 mars et jeudi 20 mars 2003

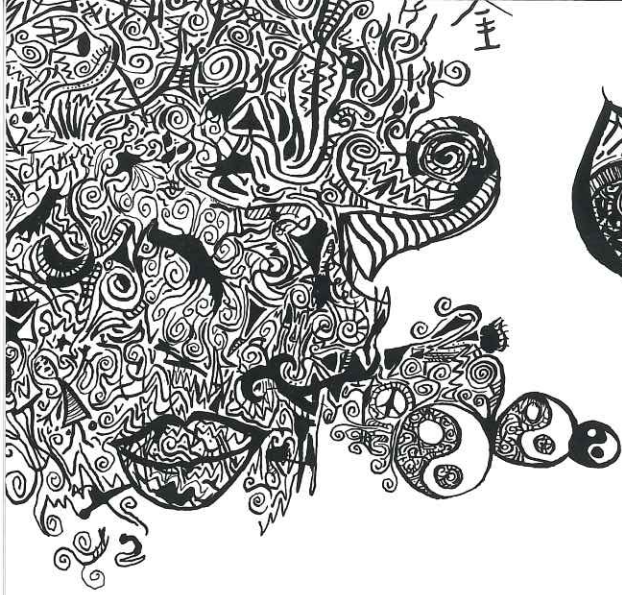


"Une conteuse au Belluard"

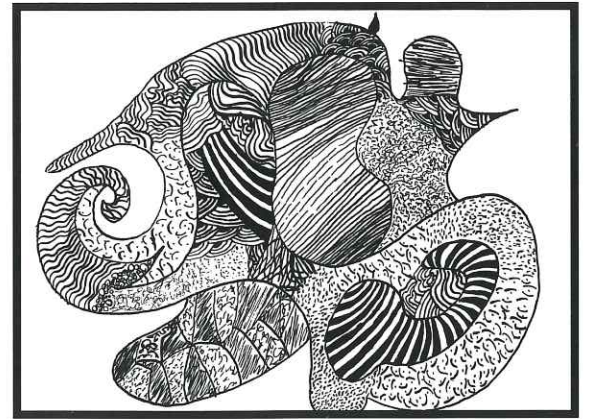
Monique Tinguely

Les contes? Des histoires de fées et de sorcières pour endormir les petits enfants? Oh non! Penser ça, c'est bien mal les connaître! Les contes racontés donneront un éclairage différent sur l'importance et la puissance de la parole.

Pour les élèves de 1^{ère} année,
jeudi 3 avril 2003



Pauline Despont, 2L

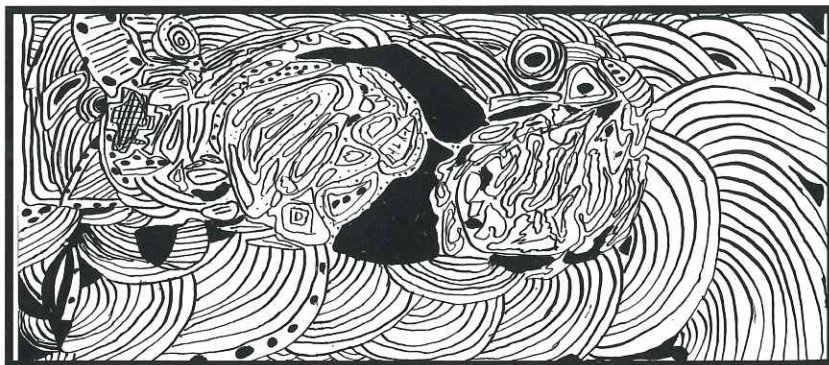


Maya Velkovska, 2H

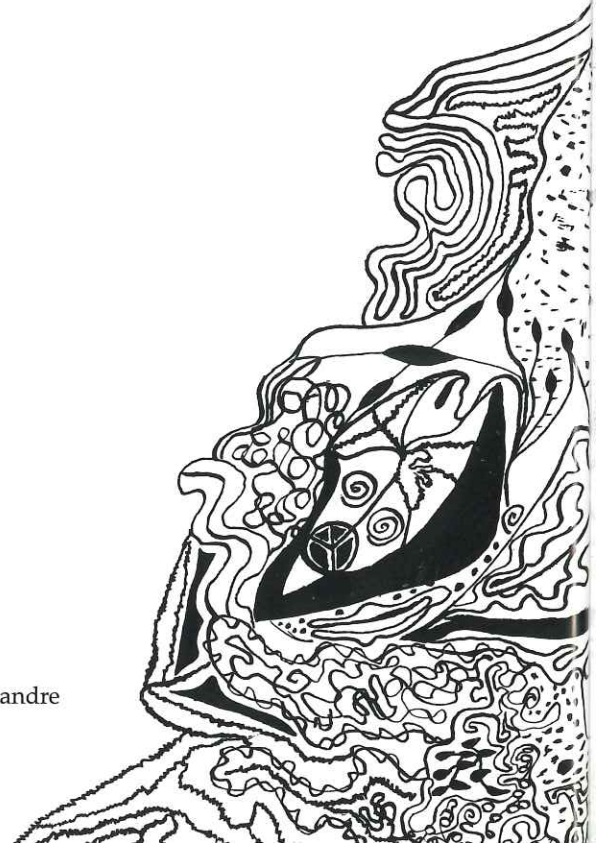


Andy Moser, 2H

Guillaume Bollmann, 2L



Joël Fernandes Martins, 2F



Travaux réalisés à l'encre de Chine par les élèves de 2^{ème} année sous la conduite de M. Alexandre Gicot et inspirés par des dessins automatiques du peintre surréaliste André Masson.

Fiches d'inscription

Entrevue avec le maître de classe - 13 et 14 novembre 2002

Fiche à remettre au professeur de classe au plus tard le jeudi 31 octobre 2002 par tous les élèves (données explicatives page 6).

Elève nom..... prénom..... classe..... n° alph.....

Cocher ce qui convient.

- Les parents**
- participent à l'entretien; ils souhaitent être convoqués:
 - le mercredi 13 novembre à..... heures
 - le jeudi 14 novembre à..... heures(possibilité dès 16h00 ou selon les indications du maître de classe)
 - ne participent pas à la réunion du 1^{er} semestre
 - souhaitent rencontrer un enseignant d'une autre branche fondamentale:
.....

Date: Signature d'un des parents:

Machines à calculer

Les élèves de 2^{ème} et 3^{ème} années intéressés à l'achat d'une machine remettront cette fiche à leur maître de classe le mercredi 28 août 2002 (voir page 9).

Elève nom..... prénom..... classe..... n° alph.....

désire acheter le modèle proposé par l'école (prix approximatif: Fr. 22.- à 25.-)

Pour toute réclamation, s'adresser au magasin Duplirex, rte André-Piller 2, à Givisiez ou à la rue de la Banque 4, à Fribourg.

Date: Signature d'un des parents:

Étude surveillée

Fiche d'inscription à remettre le mercredi 28 août 2002 au professeur de classe par tous les élèves (voir page 7).

Elève nom..... prénom..... classe.....

domicile.....

- Les parents**
- inscrivent leur enfant à l'étude surveillée
 - n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

a) les jours choisis: lundi mardi mercredi jeudi vendredi

b) heure de fin d'étude surveillée: 16h15 16h30 17h00

Cocher d'un x les mentions qui conviennent.

Date: Signature d'un des parents:



Nouveauté mondiale : plus jamais de lavage à la main grâce à la paroi alvéolaire !



Miele révolutionne le traitement en douceur du linge. Le secret de cette innovation réside dans la structure alvéolaire, structure éprouvée depuis des millénaires dans la nature et appliquée au nouveau tambour breveté. Grâce à l'effet de cette structure alvéolaire unique en son genre, Miele traite le linge avec une infinie



délicatesse. Preuve visible : après l'essorage, le linge n'adhère plus à la paroi du tambour. Les différentes pièces restent parfaitement détachées les unes des autres dans le tambour, sans boulocher. Ceci est confirmé par le WFK* (*Institut für Wäschereiforschung Krefeld*) dont la réputation n'est plus à faire.

*Rapport d'expertise n°WL 2019/00 du 21.12.00

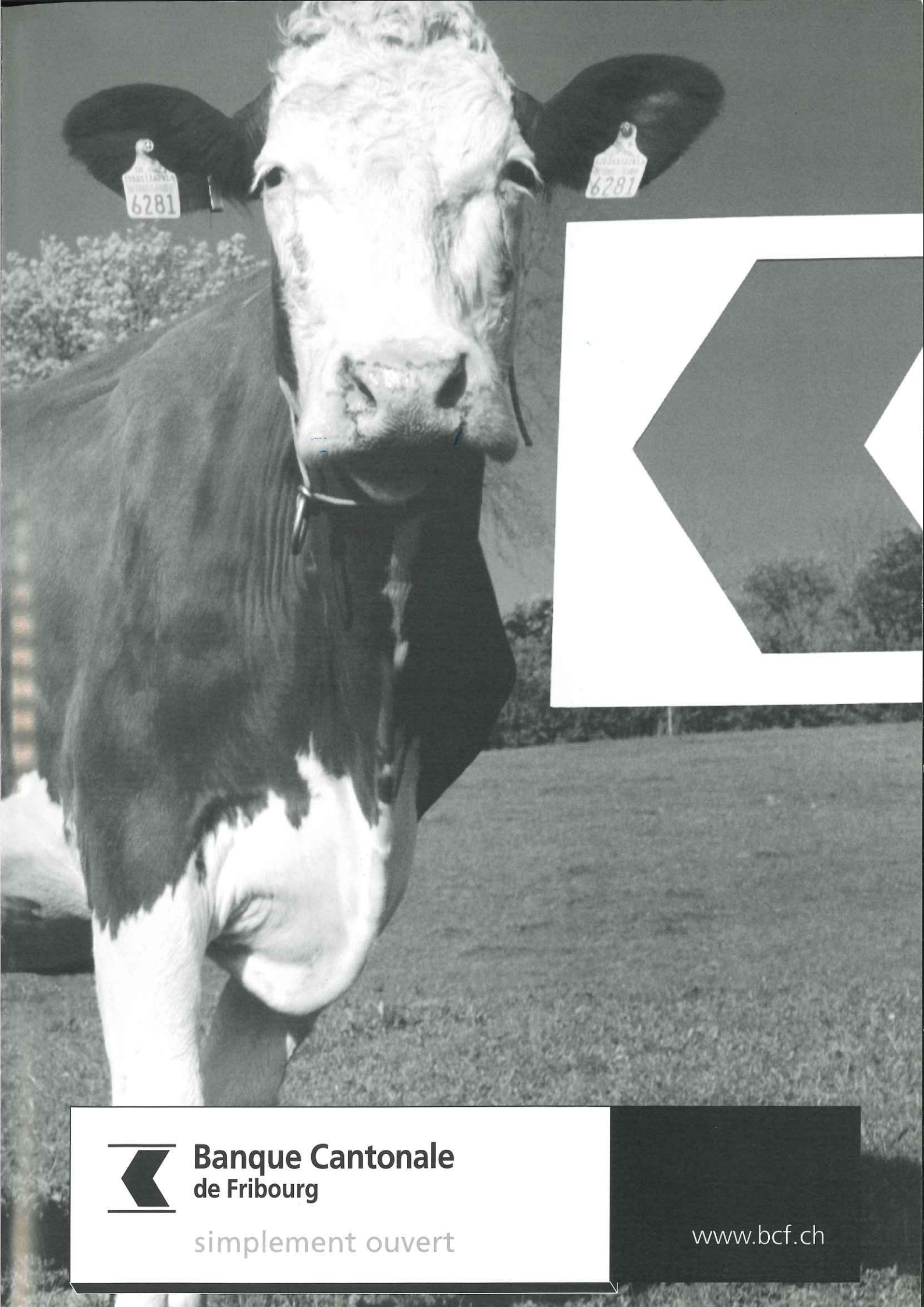
Veillez m'envoyer gratuitement des informations sur le nouveau tambour ménageant de Miele.

Nom.....Prénom

Rue/n°.....NAP/localité

Miele SA, Limmatstrasse 4, CP 830, 8957 Spreitenbach, fax 056 417 25 09, www.miele.ch/paroi-alveolaire

Miele
TOUJOURS MIEUX



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

www.bcf.ch

